

Montres et bijoux
CHEZ
GOLAY Fils & STAHL
1, PLACE DES BERGUES
GENÈVE
FABRICANTS
DEPUIS 113 ANS
ENVOIS A CHOIX
TÉL. 227 54

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE
FONDÉE EN 1798

Rédaction-Administration : Rue de Genève 7
Tél. (021) 2 84 04, 4 lignes. Chèques postaux 11.2
RÉDACTEUR EN CHEF: PIERRE BÉGUIN

Régie des annonces : PUBLICITAS S.A.
Lausanne, rue Centrale 15, Tél. (021) 2 73 66
Succursales suisses et correspondants étrangers



CENTENAIRE MONTREUSIEN

DU BOSQUET DE JULIE AUX PALACES

La ville de Montreux fête cette année son centenaire touristique. Il ne s'est rien passé de particulier en 1850, mais on peut admettre que c'est à partir du milieu du siècle écoulé que date le renom hôtelier de la région. A vrai dire, cette partie de la rive lémanique était entrée depuis une centaine d'années dans le circuit européen. Le véritable fondateur de la station n'est ni Ami Chexes, ni Louis Emery, qui furent de grands hôteliers, mais J.J. Rousseau qui, en 1761, publia sur Clarens des pages dont la valeur publicitaire dépasse de beaucoup celle des guides. Pourtant, l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* n'a été honoré d'aucun monument sur le rivage dont il a fait la gloire. Aucun quai, aucune rue, ne porte son nom. Seule, une ruelle ignorée de Clarens rappelle son souvenir. Les Veveysans, avec moins de titres peut-être, se sont montrés plus reconnaissants ou moins oublieux. Ils ont soigneusement conservé derrière leur halle aux grains l'hôtel de la Clef, qu'il hantait, ainsi qu'en témoigne une inscription bien venue, tirée des *Confessions*.

Jusque vers la fin du siècle dernier, on voyait, à Clarens, au bord de la route longeant le lac, une bonne grosse auberge rustique portant l'enseigne du *Bosquet de Julie*. Sur une chaussée encore quasi déserte, de gros chevaux charriaient les bossuettes fleuries. On a beaucoup discuté sur l'emplacement de ce bosquet où se donna le baiser le plus retentissant des lettres françaises, longuement préparé par un flux lyrique dont les amples développements sont comme une anticipation des symphonies wagnériennes de Tristan et Yseult. Les uns veulent que le précepteur

amoureux de la fille de son maître ait échangé avec elle le premier baiser de l'amour au lieu même où l'aubergiste pendit son enseigne. D'autres le situent « dans le voisinage des beaux noyers qui étendaient leurs frais ombrages sur les champs et sur les vignes de Belmont ». Ceux-là ne semblent pas tout à fait dans l'ambiance. Où ont-ils vu des vignes ombragées par des noyers ? Ce feuillage répand plus que de la fraîcheur : une crudité un peu âcre qui n'est guère propice aux transports décrits dans la XIV^e lettre du roman. On les placerait mieux sous les ombres transparentes et douces des châtaigniers des Crêtes, dont la colline était couronnée d'un belvédère bocager où la tradition locale attache le souvenir de Saint-Preux et de Julie d'Étange. Les chercheurs les plus près de la réalité sont probablement ceux qui, avec Rambert, renoncent à localiser ce site littéraire et pensent que « la fantaisie a libre jeu et peut décorer tous les bosquets de la contrée du titre de Bosquet de Julie ». Les bosquets, hélas, ont été voués à une inexorable disparition. C'est encore sous les châtaigniers centenaires du château des Crêtes (préservés de la hache pour combien de temps encore ?) qu'on peut le mieux s'imaginer cette scène qui hanta longtemps les esprits.

En 1816, déjà, Shelley, compagnon de Byron, chercha en vain le Bosquet de Julie. En 1857 — dans la proximité du centenaire, donc — un des plus fervents disciples de Rousseau, Tolstoï, qui, à quinze ans, portait sous sa chemise, comme un scapulaire, l'image de son maître, vint s'installer à Clarens, « dans ce même village où a demeuré la Julie

de Rousseau ». L'année précédente, Michelet, qui avait, lui aussi, bu le lait de l'ami des hommes, venait s'établir « à Montreux, près de Clarens ». C'est l'inverse qu'on dirait aujourd'hui. Cette date de 1856 marque donc un tournant : celui où Montreux va devenir plus célèbre que Clarens.

Mais le souvenir du révélateur du paysage subsistait dans les imaginations, avec celui de ses héros. Il devenait toutefois un peu flou. Un rousseauiste neuchâtelois, Fritz Berthoud, rapporte un souvenir datant des années 1860 : « L'ancien propriétaire du Châtelard m'a raconté que des étrangers venaient souvent au château demander à voir la chambre de Julie. Ce fut même pour le concierger une source de profits. Il montrait la chambre assez proprette que celle-ci occupait dans un coin du château. Sans rien comprendre à l'étrange curiosité des voyageurs, la plupart Anglais, il trouvait très agréable de leur vendre à haut prix quelque morceau de l'indienne antique dont les rideaux étaient faits ».

Ainsi se perpétuent les souvenirs. Celui-ci rappelle l'époque idyllique de Chillon comme prison d'État. A partir de 1844, l'État de Vaud y enferma des prisonniers qui y vivaient si agréablement qu'ils ne demandaient qu'à rester ou revenir. Leurs principales occupations consistaient à tenir en ordre la cave du concierger et à rafraîchir les pas de Bonivard autour de sa colonne.

1961 est une date à retenir. Les Montreusiens ont onze ans pour se préparer à élever un monument à Rousseau à l'occasion du deuxième centenaire de la *Nouvelle Héloïse*. Le centenaire qu'on commémorait en 1950 embrasse un certain nombre de fastes éculaires dignes d'être rappelés. On y a excellentement prélué par la publication d'un livre¹⁾ dans lequel M. Philippe Amiguet a fort agréablement mis au goût du jour, en profitant d'éléments nouveaux, les deux ouvrages antérieurement consacrés à Montreux par Eug. Rambert en 1877 et Gustave Bettex en 1913. Illustrée de planches nombreuses, choisies avec goût, cette publication nous conduit des origines cosmographiques de Montreux au temps où elle est devenue, au XX^e siècle, la lumineuse capitale de la *Riviera romande*. Comme cette capitale a reçu, ces cent dernières années, plus d'une souveraine quittant temporairement sa cour et ses pompes, on pourrait proposer, pour ce jubilé de 1950, un autre slogan publicitaire : la rive des reines et la reine des rives !

En fait, l'essor hôtelier date de la construction du chemin de fer, en 1860, mais nombre de pensions s'ouvrirent pendant les trente ans où le bateau à vapeur précéda le rail. Au temps où Rambert écrivait, la vraie saison commençait en automne, avec les raisins mûrs, et allait jusqu'au printemps. Aujourd'hui, le calendrier touristique est inversé : la saison ferme avec les raisins mûrs et ouvre avec les arbres en fleurs. Ces années heureuses furent marquées d'étapes : en 1881, on ouvre le casino, devenu municipal ; en 1883, on inaugure le Territet-Glion, audacieux précurseur d'une longue lignée de funiculaires ; l'année précédente, les tramways marchaient de Vevey à Chillon. Dix ans plus tard, la crémaillère escadait les Rochers-de-Naye. En 1905, le MOB reliait Montreux au lac de Thoun ; en 1909, on inaugurait le Montreux-Glion ; en 1910, les Avants-Sonloup et le Territet-Mont-Fleuri. En 1911, le cycle ferroviaire se fermait, pour toujours, sans doute, avec le Clarens-Chailly-Blonay.

Ces années 1900-1914 sont ce que l'auteur de l'ouvrage jubilaire appelle avec raison l'âge d'or : Devant un décor de palais, de grands hôtels, de pensions confortables, va défiler le monde entier. Mais en 1918, la clientèle riche, aristocratique, élégante, a disparu dans la tourmente. Montreux s'adapte, reçoit des conférences internationales, des congrès, fait revivre la Fête des narcisses. Elle se réadapte en 1939 : ouvre ses hôtels pour des établissements sanitaires militaires, pour le Contrôle des prix et d'autres bureaux officiels. Des 1945, ce sont les permissionnaires américains, puis la montagne de Caux se peuple des légionnaires mystiques du Réarmement moral. Tout s'est transformé depuis que la lumineuse capitale de la *Riviera romande* n'était formée que de maisons éparpillées dans les vignes et d'une grève bordée de peupliers. Toutefois, convenons avec M. Amiguet que « plaisirs et divertissements sont nettement dominés par la nature ».

Pierre Grellet.

¹⁾ Montreux. S.A. Imprimerie Corbax, Montreux.

UN PROBLÈME POUR L'EGYPTE

Les quinze millions de fellahs seront-ils perméables à la propagande marxiste ?

Reportage de notre envoyé spécial
RAYMOND LASSERRE

INCONFORT ET MANQUE D'HYGIÈNE

Au milieu de riches champs de luzerne ou de blé, de sucre ou de coton, quelques sycomores, des eucalyptus ou un bouquet de palmiers cachent sous leurs longues feuilles au bruissement presque métallique, ces petits cubes aveugles d'un étage, au toit couvert de cotonniers desséchés ou du chaume des cannes à sucre, provision de combustibles voisinant avec le linge et parfois les poules et les pigeons. C'est là que, dans l'inconfort et le manque d'hygiène le plus total, pêle-mêle avec la gamousselle, l'âne et la basse-cour, vivent à même le sol ces fellahs qui conservent leurs habitudes et leurs traditions à travers les siècles, sans soucis des progrès de la civilisation qui les côtoie sans les pénétrer.

A notre approche, les femmes accroupies par terre, préparant un maigre repas ou bavardant longuement d'une voix aigre, remontent vite leur voile et vous guignent par-dessous, ou rentrent dans leur demeure d'où elles vous observent tout à loisir sans crainte d'être vues. Les enfants se précipitent à vos trousses et piaillent pour obtenir un « backchiche », pendant que quelques hommes vous offrent cérémonieusement le café traditionnel de bienvenue, car ce peuple n'a jamais perdu son sens remarquable de l'hospitalité. Après l'échange des politesses d'usage, l'on se tait.

Qui est ce visiteur ? se demande le fellah : est-ce un ami du maître, qu'il faut honorer et craindre comme tel, est-ce un représentant du gouvernement ou un commerçant d'une de ces villes lointaines que l'on ne connaît

Il est un homme qui connaît admirablement les fellahs et qui lutte sans cesse pour l'amélioration de leur sort : c'est le Père Ayroul, à qui j'emprunterai de très précieux renseignements sur ce peuple si secret et difficile d'accès, perdu qu'il est au fond de ses campagnes, et terré derrière les murs de ses tristes maisons de boue séchée.

Le français malmené

Prendre le meilleur — Faciliter, quelqu'un —
Totalement décimé

Lancé sur la route impalpable mais omniprésente des ondes, un mot, un tour de phrase, un solécisme revêtent une importance, affichent une portée auxquelles ne sauraient aspirer la conversation alimentée dans un salon ou bien au café par deux personnages isolés.

De temps à autre, la « Radio » — prononcez à la vaudoise : La Radiot ! — nous fait ainsi sursauter. Si les messages de l'Agence télégraphique, le tonitruant et les deux pondérés, s'en tiennent à une louable orthodoxie dans le choix de leurs vocabulaires, on ne saurait en dire autant d'autres parleurs : en particulier des chroniqueurs préposés, chaque dimanche, à l'éloge lyrique des joutes sportives de la journée. A Lausanne parfois, à Genève le plus souvent ces messieurs mettent tout leurs soins à nous faire savoir que l'équipe Z... « a pris le meilleur ». Magnifique exemple de germanisme inconscient. Ce meilleur est la traduction littérale du neutre Das Beste. Cet adjectif privé en français du complément indispensable ressemble à un veuf promenant dans la vie sa solitude. Dites, Messieurs : « L'équipe Z... a pris — ou s'adjugea — la meilleure place au classement ou bien encore, s'assura l'avantage, mais ne nous infligez plus ce sonore français de pacotille si obsédant et si désagréable.

L'autre soir, au boulevard Carl-Vogt, le commentateur de service nous assura que telle combinaison « facilitait Young-Boys ». Aie ! Jusques à quand, Catilina ?... Faut-il donc appeler sans trêve que faciliter, verbe transitif, ne prend pas pour complément direct une personne physique ou morale, mais bien une chose. L'on facilite à quelqu'un l'accomplissement d'une mission, d'un travail, d'une tâche.

Et pourquoi se gargariser devant le micro de ce pur « belgicisme » qu'est formateur du gouvernement ? Un autre chevalier des ondes a tenu à prévenir le public de la suppression d'une fête de gymnastique. Il débata en ces termes : « Mesdames et Messieurs, la Société X... informe : « La journée des pupilles, etc. ».

Là aussi, informe, verbe actif, exige un complément : La Société X... informe ses amis ou le public que. Sous sa forme neutre et dans le sens judiciaire d'ouvrir une enquête, de faire une instruction, informe se passe de complément : « La justice informe. »

Si l'on se fonde, pour en juger ainsi, sur la prose courante, l'on constatera que *décade* (espace de dix jours) désigne, aux yeux de la plupart, un espace de dix années (décennie). Même confusion lorsqu'il s'agit d'user de mots tels qu'*hécatombe* (sacrifice) et mort de cent êtres vivants... au moins).

Nombre de personnes n'hésitent pas à faire allusion à un petit ou bien à un grand maximum, à une plus ou moins grande perfection. On oublie qu'il y a là des termes absolus et intangibles. La perfection est totale ou bien elle n'existe pas.

Même incertitude face à un verbe à sens précis tel que *décimer* = exécuter un individu sur dix dans un régime, dans une population civile, etc. Cela n'a pas dissuadé un journal d'écrire qu'à Madrid, une équipe de football avait été presque totalement décimée.

C'est magnifique et... assez irritant. Toujours la crainte du mot propre ; toujours ce désir d'atténuer le sens d'un adjectif jugé trop affirmatif. Presque totalement ? Hâtons-nous de rire, comme Figaro ! J. Nr.

La télévision contre le crime
Scotland Yard, quartier général de la police britannique, a conclu un accord avec la société de radiodiffusion « British Broadcasting Corporation » aux termes duquel la BBC diffusera par ses émetteurs de télévision les portraits des criminels recherchés, ainsi que, en certains cas, l'image de leurs victimes, afin de provoquer ainsi des témoignages importants, voire d'obtenir la collaboration du public. Il va de soi qu'on ne fera usage de la télévision que dans des cas exceptionnels, dans lesquels la police désire s'assurer la collaboration du grand public pour résoudre les problèmes criminels.

que par oui-dire ? En tout cas, la plus grande réserve et la méfiance s'imposent. En effet, qui pourrait s'intéresser à lui, fellah, objet du plus grand mépris de la nation, que pourtant il nourrit et enrichit, sinon quelqu'un qui veut profiter de lui, de son ignorance et de sa misère ? Misérable, il l'est sans aucun doute : le fellah ne mange pas tout à fait à sa faim ; il est livré sans défense à la bilharziose, à l'ankylostomiase, aux dysenteries et à la typhoïde ; il est maigre, souvent de teint jaunâtre, son ventre est gros d'une rate ou d'un foie parasités. Il travaille dur et, avec les mêmes outils que du temps des pharaons, il s'entend à faire fructifier une terre extraordinairement riche et fertile. Ses besoins sont très restreints et se bornent à sa *galabieh*, longue chemise de toile, son turban, ses sandales, son tabac et hélas, son thé et son hachiche qui l'abrutissent et l'empoisonnent.

MISÈRE SANS AMERTUME

Il ignore ses droits, il ignore les lois qui le protègent, il ignore qu'il y a des gens qui peuvent l'aider : il est livré presque sans défense au *nazer*, l'intendant du propriétaire, ou à l'*omda*, le maire du village, chargé de percevoir les impôts et les taxes de l'État. Mais il existe, et cela lui suffit. Il a faim, sans trop en souffrir ; il est plus ou moins malade, mais ne l'a-t-il donc pas toujours été, lui et ses ancêtres ? Il aime le bon café, de boire son thé ou son café, de s'adonner sans arrière-pensée à de joyeuses fêtes villageoises où l'on n'engendre pas la mélancolie. Il est affable, aime bien rire et plaisanter et n'est absolument pas révolté. Il accepte comme une chose naturelle que deux millions environ de familles de fellahs possèdent chacune une moyenne d'un *feddân* de terre (il en faut deux pour entretenir convenablement une famille), alors que 12.000 à 13.000 propriétaires en ont à eux seuls autant, et une cinquantaine de familles 300.000.

Les fellahs se sentent si peu malheureux qu'en une vingtaine d'années leur population a beaucoup augmenté, sans pourtant que la superficie ou le rendement des terres cultivables aient progressé dans la même proportion. Si bien que, à la suite des divisions successives de la terre, le nombre de *feddans* possédés par le petit paysan

est de plus en plus faible, et le loyer des domaines des grands propriétaires de plus en plus élevé.

Pour le paysan, nous disait le Père Ayroul, le maître est d'une essence totalement différente, et si supérieure qu'elle en est presque divine, comme l'était celle des pharaons et des princes pour leur peuple. Dès lors l'inégalité, la richesse des uns et la misère des autres sont choses normales et qu'il n'y a pas lieu de changer : les fellahs ne semblent pas être conscients de leur état d'infériorité, ils ne sont ni accablés, ni tragiques. Ils se savent si absolument méprisables et méprisés qu'ils ne conçoivent pas qu'ils pourraient se révolter contre l'ordre établi, et leurs maîtres. Ces derniers, du reste, n'ont aucun droit légal sur eux : ce ne sont pas des nobles féodaux. Libre au fellah de quitter son village, et d'aller travailler ailleurs s'il le peut. Mais économiquement, il est lié au propriétaire, comme son compagnon de Prusse orientale, par exemple, l'était au baron du lieu jusqu'à cette dernière guerre. Il n'y a pas, cependant, dans l'Egypte d'aujourd'hui cette sujétion au pacha, que l'on imagine volontiers en Europe.

CONSCIENCE D'UN RISQUE

Puisque ce peuple n'est pas conscient de son malheur, pourquoi vouloir changer sa condition sociale, au risque de troubler l'équilibre du pays ? Tel est le raisonnement qui a longtemps prévalu et qui a détourné l'intérêt des classes dirigeantes et de l'élite du problème campagnard. Si bien que récemment encore le Père Ayroul pouvait écrire que « les fellahs restent aussi abandonnés, aussi pauvres, aussi ignorants et aussi malades de décennie en décennie, et peut-être davantage encore depuis cette guerre. Il n'est point de meneurs parmi eux. C'est une masse opaque, dépourvue d'élites et de dirigeants. Aucune création, aucune initiative, aucun progrès, aucun souffle dans cette matière... Plasma sans noyau ».

Il n'y a pas pour le moment de danger de révolution dans une telle masse, où les slogans communistes ne font à peine que rider la surface. Mais avec la radio, les journaux, les agents étrangers, qui pénètrent peu à peu dans les campagnes, les choses pourraient à la longue changer, et c'est ce qui amène les classes dirigeantes et l'élite de l'Egypte à se préoccuper du sort des fellahs, et à chercher à prévenir, comme nous le verrons, une catastrophe malgré tout possible.

Raymond Lasserre.

On lira notamment dans
LA GAZETTE LITTÉRAIRE
du samedi 20 mai

Un important chapitre des mémoires de Robert Aron sur la France à l'époque de l'occupation nazie

Comment un dissident trouva asile
et protection dans l'entourage immédiat
de Pierre Laval

Quand M. Emile Vuillermoz se trompe

par Emmanuel Buenzod.

THOMAS MANN A PARIS,
un portrait par Yvette Deléant-Tardiff.

Les échos du Flâneur des Deux Rives. — Le billet de Pierre Lugan. — Le Théâtre à Paris, par Franck Jotterand. — Le bridge. — Les mots croisés. — Les Carnets de l'amateur. — Le livre de la semaine, par Jean Nicollier. — Pour votre bibliothèque.

UN HÉROS DE NOTRE TEMPS : LE MARQUIS DE SADE,
par Marcel Arland.

DERNIÈRES NOUVELLES

PREMIERS COMMENTAIRES

LA VIE INTERNATIONALE (page 8)

- Le Conseil atlantique se donne un comité permanent. Ses décisions. Les commentaires de notre correspondant de Londres.

CANTON DE VAUD

- A Montreux s'est déroulée jeudi la première partie de la fête cantonale des chanteurs vaudois.
- A Payerne les spécialistes de neuf nations collaborent pour améliorer les méthodes de radio-sondage de l'atmosphère.

LES SPORTS (page 5)

- La finale de la Coupe suisse. Impressions et commentaires.
- La première étape du Tour de Romandie.

OFFRES D'EMPLOI

Importateur de BISCUITS cherche

REPRÉSENTANT

bien introduit auprès des commerçants intéressés, Suisse française et italienne pour la vente, à la provision, d'une excellente SPECIALITÉ.

Offres sérieuses sous chiffre U 9899 Z, à Publicitas, Lausanne.

On cherche dans maison familiale.

EMPLOYÉE DE MAISON

honnête (seule employée). Congés réglés. Salaire fr. 200. — Offres sous chiffre TA 812, à Senger Annoncen, Talaker 41, Zurich 1.

Pour nos articles de ménage nous cherchons

REPRÉSENTANTS

possédant voiture, à la commission, visitant régulièrement les petits magasins. — Faire offres sous chiffre AS 3532 Lu, à Annonces Suisses S.A., Lugano.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune homme, 29 ans, célibataire, sérieux et travailleur.

CHERCHE PLACE DE MAGASINIER

dans n'importe quelle entreprise. Parle français et allemand. — Ecrire sous chiffre P 3861 J, à Publicitas S.A., Saint-Imier.

Jeune expéditeur

ayant séjourné à l'étranger (Anvers), avec bonnes connaissances des langues, cherche place dans maison de transport ou dans département d'expédition d'une industrie privée.

Offres sous chiffre OFA 2431 Z, à Orell Füssli-Annonces, Zurich 22.

Suisse française, 40 ans, connaissant le français, l'italien.

CHERCHE PLACE

comme employée de bureau, sommelière, femme de chambre. Très capable. — Adresser offres à Casella P. 2826 Spi-Napoli (Italia).

Demoiselle SUISSE

bonne présentation, 20 ans, parlant le français l'italien, cherche place comme mannequin ou sommelière dans café, restaurant. — Adresser offres à Casella P. 2826 Spi-Napoli (Italia).

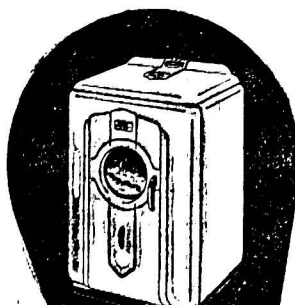
ECOLE LEMANIA

voire préparation aux examens fédéraux de comptables diplômés

COURS DE REPÉTITION

destinés aux candidats avancés, (Cours du soir).

Pour renseignements, téléphoner au 3 05 12 ou écrire à la direction, ch. de Morze, LAUSANNE.



lourdeuse automatique

la BENDIX livrée le 7 octobre 1940 à la maternité de Zurich a déjà tourné plus de 18'000 heures, ce qui représente, à raison de 3 lessives par semaine, plus de 100 ans de service.

BENDIX

Maurice WEBER — LAUSANNE

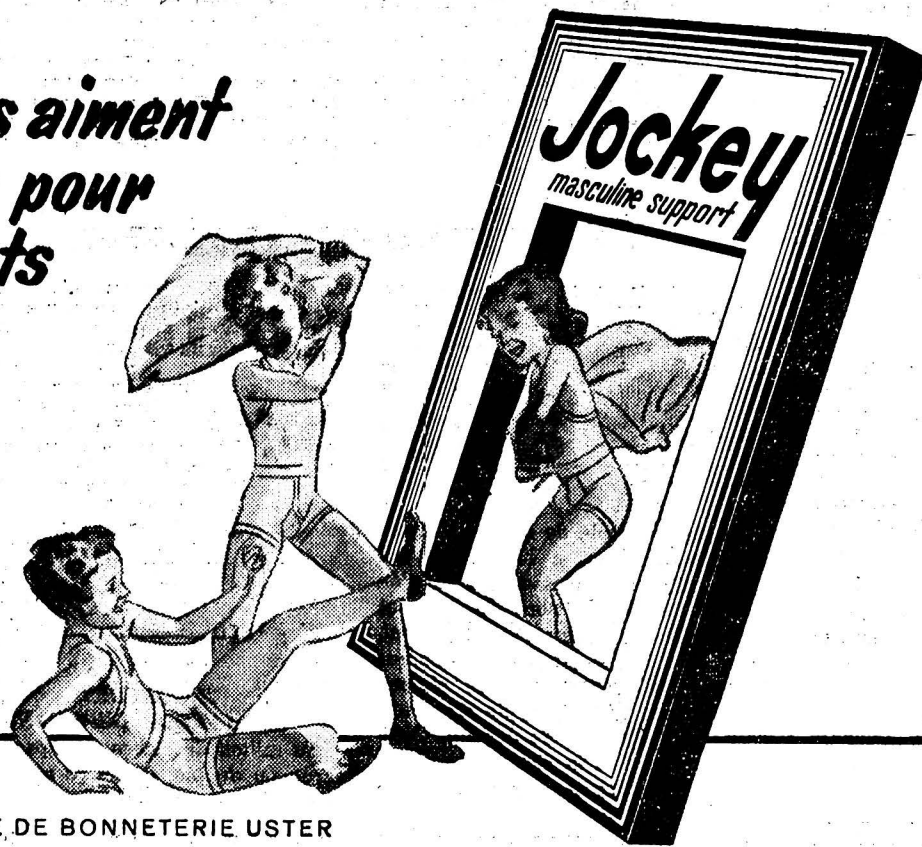
Concessionnaire 8, rue de la Tour — Téléphone 3 90 75

En Suisse, plus de véhicules roulent sur pneus Firestone que sur toute autre marque

Firestone

FABRIQUE DE PRODUITS FIRESTONE S.A. PRATTELN

Les mères aiment Jockey pour garçonnets



VOLLMOELLER FABRIQUE DE BONNETERIE USTER

Les mères aiment «Jockey» parce qu'il est facile à laver, et pour des raisons d'hygiène physique et morale. Les pères qui portent un caleçon «Jockey masculine support» connaissent par expérience toute l'importance d'un sous-vêtement rationnel, surtout pour les garçonnets. Les sous-vêtements «Jockey» habituent la jeunesse à la liberté et à la bonne tenue.

Y-FRONT

Jockey

masculine support

Nos remèdes d'herbes, éprouvés depuis 25 ans, vous soulageront certainement

LES PLANTES guérissent!

FATIGUE PRINTEMPIÈRE, sang vicié reconnaissable aux éruptions cutanées, démangeaisons, dartres, furoncles et douleurs rhumatismales sont souvent les premiers symptômes d'une insuffisance des fonctions internes. Une cure avec les *Contes de St-Jean* du curé-herboriste Kunzle purifie le sang, stimule le foie, les reins et l'intestin et élimine les impuretés de la peau. Eprouvé depuis 25 ans. Flacon pour cure complète fr. 13.75. Flacon moyen fr. 9.25. Petit flacon fr. 4.90. ICHA compris.

Dans les pharmacies ou à la Pharmacie Lapidar, Zizers



Pour vacances et excursions

Magnifique situation au bord du lac. Hôtel soigné. Pension depuis fr. 14.50.

H. Reutenor-Porret

Tél. (041) 8 00 03

Pension du Tilleul

Bercher

Prix par jour : fr. 7.— et 7.50

Proximité forêt, grand verger à disposition

10 minutes de la gare du L. E. B.

HOTEL TERMINUS VITZNAU

LE GARAGE CH. GUYOT

Lausanne-Malley

ACHÈTE TOUTES VOITURES

ET CAMIONS, MODÈLES RÉCENTS

TÉL (021) 4 84 05



HOTEL Pfauen

EINSIEDELN

1re maison de la place. — Locaux soignés convenant tout spécialement pour réunions de familles et sociétés. — Bonne cuisine renommée. Spécialités.

Tony Benz-Wenk, dir. Tél. (055) 6 13 31

PENSION FRIEDEGG Aeschi

La maison tranquille et reposante. Se recommander pour vacances et repos. Restauration pour les passants.

Prospectus. — Famille Meichtry-Berger. Tél. (030) 5 68 12



HOTEL JULIERHOF

CAMPFER p. St-Moritz

Hôtel des familles soigné. Cuisine renommée. Pension depuis fr. 15.—

Arrangement forfaitaire pour 7 jours, depuis fr. 120. Prospectus par G. Fasciati-Rüegg.



ENCHÈRES

DE TIMBRES-POSTE

(Gantleitung : Gantbeamtung Basel)

CH. HASSEL, BALE

FRIESTRASSE 72 ET 83

du 1-3 juin, au Restaurant zum brannen Muis

Barfusserplatz 10, BALE

Demandez le catalogue des enchères qui vous sera envoyé gratuitement.

Vieux timbres allemands Europe et outre-mer classiques Suisses, raretés Occasions



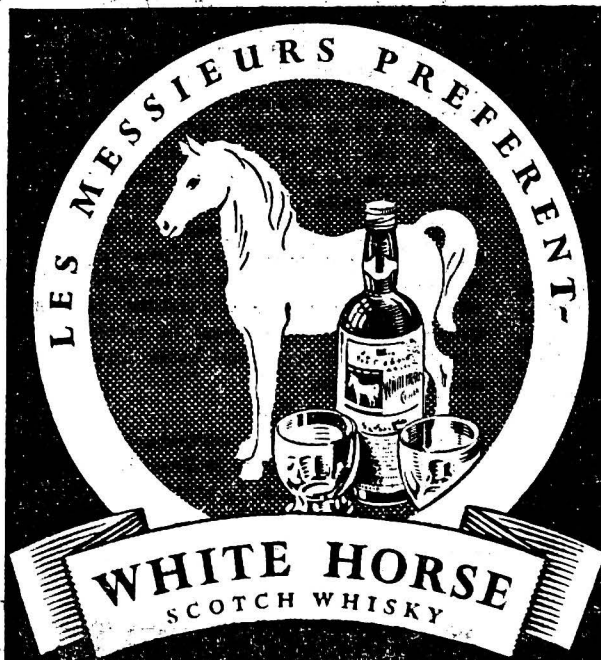
ABONNEMENT DE LECTURE

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

5, place St-François, Lausanne

EXPÉDITION DANS TOUTE LA SUISSE



Agent général pour la Suisse : BERGER & CO LANGNAU/BERNE

Les bas à varices

Scholl

soutiennent les veines faibles et donnent à la jambe sa forme naturelle. Le fin

tissu extensible dans les deux sens en qualité pur caoutchouc

de couleur chair, est invisible même sous de minces bas de soie.

Grand choix de modèles simples et de luxe. Prix avantageux.

De belles jambes, le désir de toute femme!

Consultation sans engagement et essayage gratuit.

Institut Scholl Soins des pieds

3, rue Marteney

Téléphone 3 28 80

Le journal est le seul moyen de publicité dont l'absence vous irrite

Feuilleton de la Gazette de Lausanne N° 44 — Vendredi 19 mai 1950

ENID BAGNOLD

VELVET

Traduction française de Pierre Gruenais

La sueur ruisselait du front de Mich jusque dans ses yeux. Mais... ce n'était pas la sueur qui, soudain, rendit confus et effaça le visage des gens! Le sol semblait fumer de toutes parts. Un brouillard extraordinaire, bas comme un feu de paille, se forma. Il s'était amassé en lourdes nappes depuis le matin de l'autre côté du canal, mais, jusque-là, le champ de courses était resté clair. Et maintenant, le temps de se retourner pour regarder son voisin, il avait disparu. Puis le brouillard, entraîné par le vent, se déchira en lambeaux et la foule redevenait visible, mais le tournant du canal resta caché, avec ses haies, ses tribunes, ses chevaux.

Quelle chose s'agitait près du Becher. Un cheval était tombé et on l'entraînait avec des cordes. Les jambes de Mich défaillirent. Il demanda à son voisin d'une voix rauque: «Qui est tombé?». Mais le voisin, dressé sur la pointe des pieds, les yeux collés à ses jumelles, était sourd comme un pot.

Soudain, Mich, pris d'une sorte de fureur, hurla en se débattant: «Qui est tombé, dites-moi? Qui est blessé?»

— Doucement! protesta un homme, qui avait reçu son poing dans l'estomac.

— Qui est tombé? supplia Mich.

— C'est son frère! murmura la foule autour de lui. Laissez-le passer!

Mich fut poussé, tassé en avant, et resta immobilisé à deux rangs des cordes. Le cheval tombé était noir, et le cou démesurément allongé par les cordes, on le tirait hors du fossé.

Il y eut un cri, et un cheval, dont le cavalier jurait en lui tirant sur la bouche de toutes ses forces, revint sur ses pas du mauvais côté de Becher, galopant à travers les volutes épaisses du brouillard. Il roulait des yeux fous et disparaissait du parcours. Un tumulte s'éleva sur le bord de la foule et gagna la lisière du brouillard. Deux autres chevaux sortirent du brouillard, dont l'un sans cavalier. On en distinguait vaguement plusieurs autres. Des jurons s'envolaient de bouches invisibles.

«Qu'est-ce qui est arrivé au tournant du canal? Qu'est-ce qui s'est passé?»

— Tout le champ de courses, cria quelqu'un. La foule a envahi le champ de courses! Et la foule

s'empara de sa phrase, la déforma et la relança.

— La course est arrêtée! Ils sont tous revenus! Il n'y a pas de course!

Ce n'était pas possible! Quelque chose s'était passé là-bas dans le brouillard, à quelque cent mètres, et avait anéanti le plus grand steeple-chase du monde!

Dix-neuf chevaux s'étaient élançés vers le tournant du canal, et, soudain, de l'autre côté du champ de courses, à la lisière du brouillard, quatre chevaux apparurent au delà de l'obstacle de Valentine, et, parmi eux, en quatrième, venait le Cheval Pie.

«La chie petite! La brave petite! hurla Mich, qui se tordait les mains et se frappait les genoux... C'est elle!... C'est lui! C'est mon petit frère!»

Personne ne prit garde à lui. Le spectacle absorbait l'attention de tous. Des chevaux tombés s'étaient relevés et galopaient sans cavaliers, les étriers volant en l'air. Des jockeys revenaient à pied, couverts de boue, boitant et se tenant les côtés. Quelques-uns couraient lentement et péniblement sur la piste détrempe, essayant de retrouver et de rattraper leurs chevaux.

«C'est Yellow Messenger, dit un jockey furieux, qui venait de rattraper son cheval. Il est retombé sur l'obstacle et s'est mis à ruer comme un sauvage! Il se remet en selle.

— Ils lui auraient bien sauté par-dessus! cria une jeune fille, aigrement.

— Oh! on n'aurait pas voulu lui faire du mal, Miss! dit le jockey en grimaçant un sourire sous la boue qui maculait son visage. Et il s'éloigna.

— Il y a tout un groupe de chevaux qui se sont mêlés et ont refusé! dit un homme qui passait sur le remblai. Dégagez la piste maintenant, vite!

— Ils reviennent! cria Mich, qui suivait des yeux les quatre au galop. Dégagez la piste! Ils arrivent!

Il ne les voyait plus maintenant, l'immense haie du Becher l'en empêchait. Mais une fois l'obstacle de Becher sauté pour la seconde fois, aurait-il le temps de se dégarer de la foule et d'être au poteau avant l'arrivée? Il resta une minute indécis. Le champ de courses devant lui était libre. Les chevaux et les hommes avaient disparu. Le silence de l'attente s'étendit sur cette multitude.

«Les voilà sur la tannée!» dit une voix.

Mich prit une rapide décision. Il ne pouvait sacrifier les précieuses minutes en restant près du Becher, car il fallait absolument être là-bas pour la fin, et y aller lui demanderait tout son temps. Il recula, plongea, fonça, reçut force jurons et insultes. Le tonnerre des galops roula de nouveau au moment où il atteignait la route et se

dirigea vers les lointaines tribunes. Cette fois-ci, il ne put rien voir du tout, même pas une toue dans l'espace. «Qui vient en tête? Qui vient en tête?»

— Le grand brun! Tantibus!

Tantibus est en tête!

— Où est le Cheval Pie?

— Voyez donc! Voilà Leonora!

On resta sourd à ses questions frénétiques. Il ne pouvait plus attendre et se mit à courir. Devant lui, le brouillard se traînait de nouveau en bouffées effrénées.

Velvet aurait-elle pu survivre une deuxième fois au passage du Becher? En tout cas, cela ne servait à rien de faire des suppositions. Il ne pouvait rien pour la rejoindre. Si elle tombait, il la retrouverait plus vite à la porte de l'hôpital qu'en essayant de traverser la foule, et on lui interdirait la piste vide à présent.

Un grand cri. «Il y en a un par terre!»

— C'est la jument Yankee!»

L'ambulance des chevaux revenait, ramenant Yellow Messenger du tournant du canal. Mich s'élança une seconde sur le moyen de la route et, en l'espace d'un éclair, vit l'orgueil de Baltimore gisant dans la boue, sur la piste momentanément débarrassée de brouillard, devant l'obstacle de Valentine. Le cheval Pie était troisième. La route tourna, il ne put en voir plus. Cinq haies encore avant la fin! Il ne voulait pas laisser ger-

mer un espoir insensé, mais courut et courut encore... Que les tribunes étaient loin dans les brèches du brouillard, tandis qu'il poussait, haletant, à travers le public! Tomberait-elle maintenant? Qu'avait-il fait en l'amenant ici? Mais tomberait-elle? Il courait, et courait encore...

«Ils arrivent à la ligne droite! Les voilà à la ligne droite!»

— Combien sont-ils?

— Cette pluie! Ah! cette pluie!

On ne voit rien!

— Combien sont-ils?

Le brouillard retomba; un souffle de vent l'avait aggloméré. On entendit vers les tribunes le mugissement des clancours, puis le silence, puis un brouhaha... Personne ne pouvait distinguer le sé-maphore.

Mich, tout en courant, haleta:

«Qui a gagné?»

Mais tout le monde posait la même question. Des hommes couraient, poussaient, se frayaient un chemin, tout comme lui. Il arriva aux barrières de la route de Mel-

ling, la traversa au bord de la tannée et, soudain, vit surgir au galop le Cheval Pie, hors du brouillard, sans cavalier, allant au hasard, les rênes pendantes, les étriers ballants. Mich bondit sur la piste, le cœur déchiré.

«En arrière, là-bas!» cria un agent de police. Un cheval échappé!

— Ho là! Vieux! Doucement!

cria Mich. L'animal, trempé, hale-

tant, rendu, broncha, glissa et s'arrêta.

— Qu'est-ce que tu lui as fait? dit Mich, pleurant. Il se pencha pour lui lever un pied pris dans une rêne. Tu l'as laissée tomber? Mon Dieu!...

Il ramena le cheval, le souffle coupé, le cœur battant, la figure mouillée de pluie et de larmes.

Deux hommes sortirent du brouillard et s'avancèrent vers lui.

«Ah! vous l'avez rattrapé! cria l'un d'eux. Parfait! Passez-le moi!»

— Vous le voulez? dit Mich, stupéfait, en donnant les rênes.

— Le type? Quel type?

— Le jockey du gagnant! C'est celui-ci le gagnant!... Où est-ce que vous avez été toute la journée, Bébé?

— Le brouillard! dit Mich. Quel brouillard!... Oh! mon Dieu! mon Dieu!...

Dans le brouillard, une voix parla dans un téléphone. Elle n'eut besoin de prononcer qu'un nom. Tout le reste avait été décrit d'avance. Et, à cette même seconde, dans les bureaux de la Presse Associée, à New-York, des hommes reçurent le message.

(A suivre.)

Copyright by Les Editions du Pavot, Paris.

AUTO-ECOLE DISERENS
LAUSANNE
Tél. 4 04 88

Riviera italienne

LOANO

Place sablonneuse

Hôtels - Appartements

Réductions : mai, juin et septembre

Rens : Azienda Antonoma di Sogno, Loano.

Photocopie

Rapports, contrats, lettres, certificats, devis, quittances. Toutes pièces pouvant être reproduites rapidement et à peu de frais. Discretion assurée.

A. Schnell & Fils

Pl. St-François 4, Lausanne.

MAISON DU VIEUX

LAUSANNE

Rue Deux-Marchés 12

accepte avec reconnaissance tout ce qui vous est inutile soit: vêtements, souliers, meubles, literie, vaisselle, livres, jouets, chiffons, etc. Elle cherche gratuitement à domicile. Tél. 2 91 06.

Le comité.

IMMEUBLES

Vente Achat Gérance

J. G. WANNER

12bis, pl. St-François

HOTEL A VICHY

sur le Parc. 60 chambres, restaurant. Très bon rapport à vendre.

Ecrire sous chiffre H 455 R, à RIPA, 9, P. St. Honoré, Paris 8me.

« Joie de vivre »

ST-LUC (Anniviers)

HOME D'ENFANTS

Année scolaire ou vacances. - Air tonique. Bons soins. Petit nombre. Vie de famille. Prix modérés.



Stoppage artistique

« MORGIA »

invisible (dépôts de mites, acarons, brûlures, etc.) sur étoffes de tous genres et vêtements militaires

STEIMER, Pâquis 10, Moros. Tél. 7 20 70.

A VOIR ET A ENTENDRE

CE SOIR CHOPIN-SCHUMANN,
PAR ALFRED CORTOT
Unique récital au Théâtre, donné au profit de l'Institut Ophthologique de Lausanne.

THEATRE MUNICIPAL
PIERRE RENOIR JOUE
« LE PAIN DUR »

Demain samedi et dimanche 21, à 20.30, les deux dernières représentations de l'admirable drame de Claudel, avec le grand Pierre Renoir et Paula Dehelly.

LA CELEBRE OPERETTE DE LEHAR
« LE COMTE DE LUXEMBOURG »
A LA MAISON DU PEUPLE

La célèbre opérette sera donnée mercredi 24 mai à 20.30, à la Maison du Peuple, par la troupe des Théâtres de Bien-être et Soléure. Location chez Fetsch Frères S.A., Caroline 5.

WILHELM FURTWÄNGLER

Le célèbre chef dirigera l'Orchestre Philharmonique de Berlin, en grande formation, lundi 29 mai à 20.00 à la Cathédrale de Lausanne. Au programme: Concerto Grosso en ré mineur op. 6 No 10 de Haendel, Variations sur un thème de Haydn op. 56a, de Brahms et la Symphonie No 3, de Beethoven (Héroïque). Location ouverte chez Fetsch Frères S.A., Caroline 5.

« LES NOCES » D'IGOR STRAVINSKY
AU NEUVIEME CONCERT
DE L'O.C.L.

L'œuvre célèbre de Stravinsky sera donnée au Théâtre, vendredi 26 mai à 20.15, pour le neuvième concert d'abonnement de l'O.C.L. Au programme également le Concerto pour quatre pianos, d'A. Vivaldi-J.-S. Bach et le Concerto pour quatre violons, d'A. Vivaldi. Places à la disposition du public non abonné. Location chez Fetsch Frères S.A., Caroline 5.

UNE ENORME PARTIE
DE RIGOLADE AVEC:
« TITIN DE MARSEILLE »
AU MODERNE

Si vous voulez vous faire une pinte de bon sang, ne manquez pas de venir voir les aventures d'un incomparable gâté de trois joyeux gars du Midi. Leur joie de vivre, leur insouciance humeur et surtout leur « culot » infernal vous entraînent en une rythmée endiable, que scandent les chansons du célèbre compositeur Vincent Scotto. Avec: Rellys, Albert, Larquay, Suzanne Dehelly, Marg. Ferry, etc. Un film à ne pas manquer, car vous n'aurez pas souvent l'occasion de rire de si bon cœur.

SMOKY, LE ROI DE LA PRAIRIE
TECHNICOLOR
A L'A.B.C.

Le cœur de l'homme doit être à la mesure du Far-West pour conquérir à la fois un cheval et une femme! Smoky est le plus fougueux des chevaux du ranch; son histoire magnétique et émouvante vous remuera profondément. Vous assisterez à sa gloire, puis à sa déchéance! Le rôle de cow boy qui sait se faire un ami de l'indomptable Smoky, sied à merveille à Fred Mac Murray. Sa partenaire, Anne Baxter, est une femme adorablement insoumise...

Agrement de l'appoint du Technicolor, le film est un des plus mouvementés jamais présentés à l'écran. Version originale sous-titrée.

ANTOINETTE ET ANTOINETTE
AU THEATRE BEL-AIR

On a rarement la joie de découvrir un film qui soit vraiment un chef-d'œuvre. Cette fois, Jacques Becker vient de nous la donner avec « Antoinette et Antoinette ». Romantisme délibéré avec le courant de crimes et de laideurs à la mode actuelle, Jacques Becker se plaît à administrer dans « An-

toine et Antoinette », la preuve que la vie quotidienne de deux ouvriers est aussi riche à raconter que les histoires conventionnelles auxquelles on nous a accoutumés. Samedi à 23 h. 15, nocturne. Dimanche deux matinées, à 14 heures 30 et 17 heures.

AU CAPITOLE
« UNE FEMME PAR JOUR »
AVEC JACQUES PILLS,
DANIELLE GODET, DENISE GREY,
DUVALLES

« Une femme par jour » est une amusante opérette produite par Ray Ventura et réalisée par Jean Boyer, dotée d'une agréable musique écrite par Georges Van Parys et fleurie de très jolies filles. Guy de Kéranter (Jacques Pills) ayant gagné au baccara six millions au prince Ali-Bey (R. Burnier), celui-ci se voit dans l'obligation de lui remettre son harem en gage, d'où une série de quiproquos et de situations follement drôles.

« Une femme par jour » a tenu pendant plus de deux ans l'affiche au Théâtre des Capucines à Paris avec un succès retentissant, aussi ne manquez pas cette divertissante soirée.

Tous les jours à 14 h. 30, 17 h. 15 et 20 h. 30. Samedi, nocturne à 23 h. 15.

LES GADEROZ
L'Equipe d'Art Dramatique (dir. Cl. Pahud) présente avec le concours du quatuor Richal un spectacle populaire de récitation chorales, chansons, farces et comédie les mardi 23 et jeudi 25 mai à 20 h. 30 à la Maison du Peuple. Prix unique: 2.40 (1.80 aux élèves, étudiants, apprentis). Location chez Fetsch Frères S.A., Caroline 5.

AU TABARIS NIGHT-CLUB
« Défense de toucher... » mais permis d'applaudir les attractions présentées dès 21 h. 30 à l'aube.

CARNET DU JOUR

VENDREDI 19 MAI

Théâtre municipal. — 20.30: Récital Alfred Cortot (au profit de l'Institut ophthologique de Lausanne).
Galerie du Nouveau Bourg, Cheneau-de-Bourg 17. — Exposition des œuvres de Madeleine Oth, sculpteur.
Musée cantonal des Beaux-Arts. — 9.30 à 12.00, 14.00 à 18.00: Exposition Amazonie.

CINÉMAS
ABC — 14.30, 17.00, 20.30: Smoky, le roi de la Prairie.
Atlantique — (Permanent de 14.00 à 24.00): Le Manoir de la haine.
Bel-Air — 15.00, 20.30: Antoinette et Antoinette.
Blo — 15.00, 20.30: Dans les bas-fonds de Mexico. — Le partenaire silencieux.
Bourg — 14.30, 17.00, 20.30: Rendez-vous de juillet.
Capitole — 14.30, 17.15, 20.30: Une femme par jour.
Cinéac — (Permanent de 14.00 à 23.00): Actualités.

PHARMACIES DE SERVICE
Le dimanche dès 9.00 et tous les jours jusqu'à 23.00. Dimanche la nuit pour les cas urgents:
Besson, place du Tunnel 22.
Le dimanche dès 9.00 et tous les jours jusqu'à 21.00:
Grumbach, av. Georgelette 4.
Gersbach, av. d'Echallens 22.

GARAGE DE SERVICE
Schweizer, Caroline 8. Tél. 334.41.

RADIO-PROGRAMME

VENDREDI 19 MAI

SOTTENS

7.15 Informations, concert J.-Chr. Bach. 11.00 (Zürich) Emission commune: Concert Wagner. 12.15 Le moment sportif. 12.20 Disques. 12.45 Signal horaire, informations. 12.55 Les visiteurs de la semaine. 13.05 Disques. 13.20 Œuvres de J.-M. Leclair. 13.45 Concerto No 1 pour violoncelle et orchestre, de Saint-Saëns. 16.30 (Zürich) Emission commune: Concert Mozart. 17.30 « Le Comte Kostia », par Victor Cherbuliez. 18.00 L'agenda de l'entraîne. 18.10 Radio-Jeunesse. 18.25 Jazz. 18.45 Tourisme. 18.50 (Saint-Imier) Le Tour cycliste de Romandie. 19.05 La situation internationale, par René Payot. 19.15 Informations. 19.25 La vie comme elle va. 19.40 Mosaïques. 20.20 « Trois Camarades », par Camille Hornung. 20.55 « Le Billet de Loterie », opéra-comique de Nicolo. 21.45 L'enquête à la demande. 22.05 Clarinette et piano. 22.30 Informations. 22.35 La voix du monde. 22.50 Disques.

« Une femme par jour » a tenu pendant plus de deux ans l'affiche au Théâtre des Capucines à Paris avec un succès retentissant, aussi ne manquez pas cette divertissante soirée.

Tous les jours à 14 h. 30, 17 h. 15 et 20 h. 30. Samedi, nocturne à 23 h. 15.

LES GADEROZ
L'Equipe d'Art Dramatique (dir. Cl. Pahud) présente avec le concours du quatuor Richal un spectacle populaire de récitation chorales, chansons, farces et comédie les mardi 23 et jeudi 25 mai à 20 h. 30 à la Maison du Peuple. Prix unique: 2.40 (1.80 aux élèves, étudiants, apprentis). Location chez Fetsch Frères S.A., Caroline 5.

AU TABARIS NIGHT-CLUB
« Défense de toucher... » mais permis d'applaudir les attractions présentées dès 21 h. 30 à l'aube.

La journée de l'auditeur

« Un concert Wagner forme l'émission commune matinale (11 h. Beromünster). A l'heure du déjeuner, Wagner encore, puis Ravel s'acclame au programme de France (12 h. 30, Tel. diff. 4) cependant qu'à 12 h. 30 aussi, Sottens sacrifie à l'opérette avant de présenter à l'enseigne de la musique de chambre (13 h. 20) des œuvres choisies de Jean-Marie Leclair. A 13 h. 45, même émetteur, « Concerto no 1 » de Saint-Saëns. De son côté (13 h. 15) France (Tel. diff. 4) présente de la musique de l'Inde.

« L'après-midi, concert symphonique sur Angletère 1 (15 h. 45) Munich (16 h. 15) dit de la musique de chambre de Bach. A 16 h. 30 (Sudwestfunk. Tel. diff. 3) musique suédoise pour piano, des « pages de Mozart » formant à la même heure l'émission commune de Beromünster. Musique de chambre beethovenienne à 16 h. 50 (Nordwestfunk). A 17 h. 30 (Monte-Ceneri. Tel. diff. 5) donne des pièces de

BEROMÜNSTER

6.15 et 7.00 Informations. disques. 10.15 Emission radiodiffusée. 11.00 (Zürich) Emission commune. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Chansons. 18.30 Reportage. 18.40 Disques. 18.50 Piste et stade. 19.00 Disques. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Cloches. Chœurs. 20.15 Discussions. 21.00 Chant. 21.15 Causerie. 21.30 Chant. 21.40 Cours d'anglais. 22.00 Informations. 22.05 Piano.

MONTE-CENERI

7.15 Informations, gymnastique, disques. 11.00 (Zürich) Emission commune. 12.15 Disques. 12.30 Informations. Pour les sportifs. 12.50 Ensemble Radiosa. 13.15 Musique symphonique. 16.30 (Zürich) Emission commune. 17.30 Orchestre. 18.00 Disques. 18.30 Tour cycliste de Romandie. 18.45 Public et radio. 19.15 Informations. 19.25 Le fait du jour. 19.40 Vieilles chansons. 20.10 Radiothèque. 21.30 Concert. 22.00 Musique de danse. 22.15 Informations, musique de danse.

Grieg et de Tchaikowsky. A 18 h. Angletère III nous permet d'entendre des extraits « d'Italie », la fantaisie de R. Strauss.

« Le soir, concert symphonique à 19 h. 45 (Italie I), à Stuttgart (20 h.), sur France (20 h.), sur Belgique flamande (20 h. 30), sur Italie II (21 h.) dirigé par A. Cluytens, sur Munich (22 h. 10). Ecoutez aussi (Monte-Carlo. 20 h. 05) les « Goyescas » de Granados, le « Festival Schütz » (Angletère III. 20 h. 30), l'opéra en actes de Bellini: « La Norma » (France. 21 h.), le concert Tchaikowsky de Rot-Weiss-Rot (21 h. Tel. diff. 3), la « Musique suisse » (Hans Haug, etc.) de Monte-Ceneri (21 h. 30. Tel. diff. 5) et le « Quintette » de Rimsky-Korsakov (22 h. 01. Luxembourg), puis des œuvres pour clarinette et piano (Genève 22 h. 05).

« Au théâtre à Paris Inter. 16 h. Tel. diff. 4 » « La fin tragique de Kléber »; la suite des « Trois camarades » (Sottens. 20 h. 20) enfin, à 20 h. 55 (Genève) le « Billet de loterie », opéra-comique de Nicolo.

Schubert en « la mineur » sur Bruzelles (19 h.). Monte-Ceneri (19 h. 40. Tel. diff. 5) se consacre à une « Suite de bal ». Un concert symphonique est à 20 h. sur Angletère II tandis que Bruzelles (20 h. aussi) voue ses soins à « Surcouf » de Planquette. Voici à 21 h. (Monte-Carlo) un « Festival J.-S. Bach ». Liszt et Rossini. Respighi sont au programme de Monte-Ceneri (21 h. 15. Tel. diff. 5). Ecoutez encore la « Symphonie classique » de Prokofiev. (22 h. 15. Nordwestfunk), les opérettes de Munich (22 h. 25) et la séance symphonique d'Hilversum I (23 h. 15).

« Au théâtre à Paris Inter. 16 h. Tel. diff. 4 » « Les détonations n'attirent personne ». « Offre d'émotions » sur Sottens (20 h. 40) et la « Duchesse de Langeais » de Balzac (21 h. 15. France).

PREVISIONS DU TEMPS
En général très nuageux. Quelques pluies alternantes avec des éclaircies. Température pour le moment peu changée. Montagnes généralement dans les nuages.

Paris en trois traits

Les marronniers ont éclaté aux Champs-Élysées. Du haut de la couple du Petit-Palais, on ne voit plus alentour qu'une immense plaine rose et blanche d'où la brise légère fait monter un parfum de lavande et de miel.

Dans la vie halante des Parisiens, une langue s'est introduite. Aux terrasses des cafés, les gens, assis à l'ombre de grandes ombrelles rayées, font tourner longtemps leurs palettes dans des boissons fraîches. Et les nuits douces favorisent les lentes promenades au long de la Seine dont le ruban d'argent brille doucement sous la lune.

Dimanche soir, tous les monuments de Paris s'éclairent éclairés en l'honneur de la fête de Jeanne d'Arc. De la Concorde où les fontaines lumineuses dansaient leur ronde autour de l'aiguille dorée de l'Obélisque, la foule montait lentement vers l'Arc de Triomphe. Sous l'arche immense, le vent gonflait un drapeau tricolore d'où s'élançait en forme de V deux rayons lumineux, qui ouvraient dans le ciel noir un grand chemin clair. Sur l'énorme chaussée, la masse luisante des voitures glissait, silencieuse, autour des jets d'eau argentés du Rond-Point.

Toute la soirée, le charmant peuple de Paris se promena le nez en l'air, admirant sa ville plus belle encore d'avoir gardé dans un siècle destructeur son intégrité millénaire. C'était, entre toutes, une nuit de Paris.

Vendredi, les Ecrivains Combattants signaient leurs livres sous les lambris et les dorures du Palais Rose de l'avenue Malakoff. Entourés d'actrices et de vedettes de cinéma dont quelques-unes étaient presque aussi belles que sur l'écran, Paul Gdard sentimental et démodé, Jules Romains, Dubour, Maurice Rostand, Carco, Claude Roy, Clostermann et bien d'autres s'appliquaient comme des écoliers à former d'une sage écriture à la ronde de belles dédicaces, originales et subtiles. Marie le Hardouin, prix Fémina 1950, se battait longtemps avec le mot défectueux auquel il lui semblait que manquait un f. Elvire Popesco de son côté, blonde et toute rose sous sa capeline noire, dut se faire expliquer par Alexandre Arnoux le sens du terme « arbitraire » qu'elle venait de découvrir dans un livre de Louis-Charles Royer.

Protégé des curiosités par un triple barrage de gardes républicains, de détectives à l'œil aigu, d'aveugles de sabres et de photographes, M. Vincent Auriol fit

consciencieusement le tour des stands, sa figure ronde de parfait fonctionnaire tendue par l'attention. Il procéda à quelques achats. Et comme quelqu'un dans sa suite se demandait entre deux tours où il prendrait le loisir de feuilleter les volumes de son choix, il s'arrêta net. « C'est vrai, remarqua-t-il, indigne », qu'on devrait bien me laisser une fois le temps de lire... »

Aux robes et aux complets vestons de la foule parisienne se sont mêlés pendant quelques jours les costumes chatoyants des provinces de France. La J.A.C. (Jeunesse agricole chrétienne) tenait son congrès à Paris. Ils étaient quatre-vingt mille jeunes gens et jeunes filles venus de tous les coins du pays, et dont les tentes de toile montées aux portes de Paris formeront durant trois jours un village grouillant et pittoresque. Tandis qu'au Parc des Princes les séances d'étude alternaient avec les chants et les danses folkloriques, une exposition fort intelligemment présentée dans un grand magasin de la rive gauche, réunissait les travaux des jeunes ruraux et rurales. Poupées de cire et de bois vêtues à la mode du pays, nappes tissées de fine toile, meubles sculptés voisinaient avec les livres d'or, des villages que des groupes enthousiastes avaient montés avec un soin infini, faisant alterner photographies, textes enluminés et cartes topographiques. Il n'était que de feuilleter ces volumes reliés en plein cuir ou en bois artistement travaillé pour réaliser l'amour qui unit les jeunes paysans français à la terre la plus féconde du monde.

Le citadin malgré lui.

GENTIA
L'APÉRITIF

Lugano hôtel du Midi au Lac

Des prospectus illustrés avec prix forfaitaires avantageux pour les vacances, seront remis gracieusement par la famille M. Lory-Haller, propriétaire.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

G. MEYLAN
11, RUE NEUVE, 11
LAUSANNE
Tél. 32.543

LA JOURNÉE ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Vers le scrutin du 4 juin

L'Icha ne modifie pas la progression des impôts

LE PEUPLE SERA-T-IL DUPE D'ARGUMENTS TENDANCIEUX ?

Les socialistes prétendent combattre le projet de réforme des finances fédérales parce que celui-ci prévoit la suppression de l'impôt fédéral direct et le maintien de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Leur propagande s'efforce de démontrer au public l'injustice de l'ICHA qui, disent-ils, est supporté essentiellement par les personnes à revenu modeste. Il est temps de détruire cette légende. Les socialistes sont d'ailleurs malvenus d'en faire leur principal argument, car c'est un théoricien socialiste, le professeur Marchbach, qui a le plus brillamment prouvé l'inanité de cette affirmation dans un article publié en 1947 par la presse syndicale sous le titre: « L'impôt sur le chiffre d'affaires est bien plus social que sa réputation. »

Persone n'ignore qu'une grande partie des produits de consommation courante, qui constituent l'essentiel

des dépenses d'un ménage modeste, est exonérée de cet impôt. En revanche, les articles non indispensables, consommés dans une proportion beaucoup plus importante par les personnes disposant de revenus élevés, sont tous soumis à l'impôt. Un spécialiste de la question (1) estime qu'en 1946 une famille avec 2 enfants payait 65 fr. par an en Icha (revenu 5000 fr.), 91 fr. (revenu 7000 fr.), 130 fr. (revenu 10,000 fr.) et 195 fr. (revenu 15,000 fr.). Il constate que l'ICHA, s'ajoutant à tous les impôts directs, ne modifie nullement la progression des taux qui s'établit comme suit pour les 4 catégories de revenus mentionnées ci-dessus: 5,1%, 7%, 9,2% et 12,3% du revenu (moyenne des chefs-lieux de cantons).

Il est donc faux d'affirmer que l'ICHA, frappant trop fortement les gagne-petit, modifie la progression

des impôts. Mais ce n'est pas tout: Les slogans socialistes, à force d'être répétés ont fini par faire de l'ICHA le synonyme de taxe à la consommation. Or, cela aussi est exagéré, car en réalité les consommateurs n'en acquittent qu'une partie, la plus grande (presque 2/3) étant constituée par l'imposition des moyens de production. Cette constatation résulte de la comparaison entre le revenu national et le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

En chiffres ronds, l'ICHA a rapporté 350 millions en 1946 et 440 millions en 1947; on peut évaluer la part du revenu national dépensé pour la consommation à 10 milliards en 1946 et à 12 milliards en 1947. Comme on admet que l'ICHA prélève en moyenne 1,2 à 1,3% des dépenses de chaque ménage, on peut en déduire que le rendement de l'impôt sur le chiffre d'affaires est

dû aux taxes à la consommation pour 125 millions en 1946 et 150 millions en 1947. Comparés aux 350 et 400 millions produits au total ces années-là, ces chiffres représentent un bon tiers de l'imposition, tout le reste étant prélevé essentiellement sur les moyens de production.

En définitive, si l'on constate que l'ICHA charge beaucoup moins les pauvres que les riches, moins également la consommation que la production, il ne reste donc rien des slogans lancés par les adversaires du projet de compromis qui sera soumis au peuple le 4 juin. Les socialistes n'ont probablement pas de meilleur argument puisqu'ils s'accrochent si farouchement à celui-là. En vérité, ils doivent se souvenir de ce qu'écrivait le professeur Marchbach, leur plus éminent économiste: « Pris isolément, mais davantage encore considéré dans l'ensemble des contributions de la Confédération, des cantons et des communes, l'impôt sur le chiffre d'affaires résiste, au point de vue social, à une critique impartiale. » En réalité, les socialistes cherchent à imposer un marché de dupes en affirmant ne pas pouvoir admettre le maintien de l'ICHA si l'impôt fédéral direct doit être aboli. Leur attitude s'explique uniquement par leur politique de centralisation administrative et fiscale. Mais la grande majorité des contribuables saura, espérons-le, apprécier les avantages du projet de réforme qui simplifiera l'imposition des personnes physiques, restaurera l'autonomie fiscale du canton et recréera un ordre constitutionnel des finances fédérales.

Paul Rossel.

(1) M. Hans Gerber: L'impôt sur le chiffre d'affaires, Editions Radar.

VICHY

Reine des villes d'eaux

La plus riche en distractions artistiques, sportives, touristiques

Sans rival dans les affections du foie, de l'estomac, de l'intestin, de la nutrition (diabète, arthritisme, etc.) et les MALADIES COLONIALES

500 Hôtels de tous ordres. Les meilleurs aux meilleurs prix. Prix spéciaux jusqu'au 20 juin. Brochure gratuite: Syndicat d'Initiative

Les négociations économiques avec l'Argentine aboutiront-elles enfin ?

Après l'arrivée des trois délégués du Conseil fédéral, MM. Pessina, Stopper et Rösel, la délégation suisse pour les négociations économiques et financières avec l'Argentine composée de six membres présidée par le ministre de Suisse à Buenos-Aires, M. Feer, a eu le 21 avril un premier contact avec les autorités argentines.

La délégation argentine est présidée par M. Enrico Schachert, gérant général de l'IAPI, monopole d'Etat du commerce extérieur, qui dirige les exportations. Elle comprend en outre, M. Ramon Gomez, directeur général du commerce du ministère du commerce et de l'industrie, Juan Scarpanti, directeur général pour la politique économique au ministère de l'économie, Bernardo Mayant, sous-directeur de la division économique et sociale du ministère des affaires étrangères, Edgardo Grumbach, chef du service des changes à la Banque centrale et Silvio Pascuale, chef de l'Office des études et des recherches de la Banque centrale d'Argentine.

L'Argentine est un des pays où proportionnellement à sa population, la Suisse a investi le plus de capitaux. Cela explique l'intérêt particulier de la Suisse pour les négociations avec ce pays qui a bloqué le transfert du produit des capitaux investis pendant trois ans, bien que l'Argentine ait dû verser au 31 mars 1950 d'environ 135 millions de francs déposés à la Banque nationale, ce qui lui permettrait d'assurer son trafic financier couvert en partie, il est vrai, par des commandes de machines. La Suisse n'est donc pas seule dans cette situation, car les capitalistes et épargnants de France, d'Angleterre, de Belgique et des Etats-Unis ne peuvent pas non plus transférer les profits obtenus en Argentine. Le ministre argentin du trésor, M. Cereijo, qui séjourne aux Etats-Unis, n'a pu promettre aucune amélioration de sa situation à la Swift International Co. Cette société a seulement pu transférer sa holding d'Argentine aux Etats-Unis, afin que la Banque centrale d'Argentine ne puisse pas bloquer les bénéfices réalisés dans les pays de l'empire britannique.

En raison de la réduction des stocks de produits argentins destinés à l'exportation, la situation des devises ne se modifiera sans doute guère au cours de cette année, à moins que M. Cereijo n'obtienne des Etats-Unis un crédit en dollars ou d'autres facilités. Il a déclaré catégoriquement qu'à aucun moment il n'avait demandé un emprunt mais l'agence des câbles américains a fait constamment allusion à la possibilité d'intervention de la Banque des importations et des exportations ou de la reprise de la dette argentine en dollars par un groupe de banques de New-York.

Les bourses suisses et étrangères

Bourse Lausanne	16	17	Bourse de Zurich	16	17
3 1/2 % Fédéral 1941	103.70	103.70	C. F. F. 1938 3 %	d. 105.30	105.40
3 1/2 % 1943	d. 108.70	108.90	Banque Fédérale	d. 177.	178.
3 1/2 % Vaud. 1946	(109.75)	109.75	U. B. S.	895.	902.
3 % Vaudois 1938	d. 104.	d. 104.	Crédit suisse	807.	807.
3 % Vaudois 1949	d. 105.75	d. 105.75	Motor-Watt	682.	680.
3 % Lausanne 1938	d. 104.	104.10	Motor Columbus	527.	524.
3 1/2 % Laus. 1942	104.20	104.25	Saeg 1	72.50	72.50
4 % Châtel-Montr.			Réassurances	5830.	5810.
1931 (act. 2 1/2 %)	76.75	76.90	Aar Tessin	1250.	1215.
3 1/2 % Créd. f. vaud. 1943, s. VI	102.10	d. 102.	Saurer	of. 793.	790.
3 1/2 % Crédit f. vaud. 1947, s. X	(104.80)	104.90	Aluminium	1828.	1825.
Int. var. M.O.B.	d. 40.	d. 40.	Brown-Boveri Co	d. 812.	814.
Int. var. Nat. et Cygne l. h. 1941	d. 56.50	d. 56.50	Acieries Fischer	1360.	1338.
3 1/2 % E.O.S. 1941	103.85	d. 103.75	Nestlé	1610.	1610.
3 1/2 % Rom. él. 1943	(102.25)	102.25	Baltimore a. Ohio	47 1/2	48.75
3 1/2 % Salente 1949	d. 107.50	d. 107.50	Pennsylvania	71.75	72.75
Cent. brig. 1902	d. 22.	d. 22.	Sodea	d. 65.50	d. 65.50
Bague cant. vaud.	d. 785.	787.50	Royal Dutch a. d.	d. 226.	d. 227.
Crédit f. vaud.	d. 752.50	755.	Stand. Oil of N.J.	d. 316.	317.
Caisse Epargne Cr. Viège-Zermatt or.	340.	d. 335.	General Electric	d. 214.	216.
Verdon - Ste-Cr.	d. 150.	d. 150.	General Motors	360.	373.
Navigant Goldmann	58.	d. 57.	Intern. Nickel	118.	118.50
Carte Navigation	5.50	d. 5.50	Kennecott Cooper	238.	238.
Leysin priv. A.	(118.)	118.	Montgomery Ward	249.	249.50
Nat. et Cygne pr. Ouchy-Beau-Riv.	9.	d. 8.50			
Elect. et Orbe	(377.50)	377.50			
Romand d'Ele.	1110.	d. 1110.			
Atel. mcs. Vevey	d. 650.	650.			
Câbler, Cossonay	d. 2300.	2310.			
La Suisse	d. 3975.	4010.			
Mét. Vallorbe pr.	d. 397.50	d. 397.50			
Schuchard A	d. 330.	d. 330.			
Schuchard B					
Nestlé	1360.	1360.			

Bourse de Genève	16	17
Fin. Itl. suisse pr.	81.50	d. 81.50
Sté génl d'Electric.	d. 208.	212.
Am. Eur. Sec. ord.	85.50	86.
Latonia	57.	57.
Génévoise du Gaz	583.	586.
Aramayo	26.25	d. 26.
Chartered	26.75	26.75
Canadian Pac Ry	d. 65.	d. 65.
Appar. Gardy	182.	182.



L'HOMME AVISÉ S'HABILLE CHEZ BERGER

Complets en magnifiques tissus
100% pure laine d'Australie
Confection soignée dep. Fr. 175.-
1/2 mesure av. essayage dep. Fr. 215.-
Sur mesure, 2 essayages dep. Fr. 295.-
Manteaux mi-saison tissus Berger
100% pure laine
115.- 150.- 165.-
Costumes tailleurs grande mesure
 fines cheviotes et fil-à-fil peignés
265.- 295.- 315.-

Demandez sans engagement notre nouveau catalogue
NOUVEAUX MAGASINS



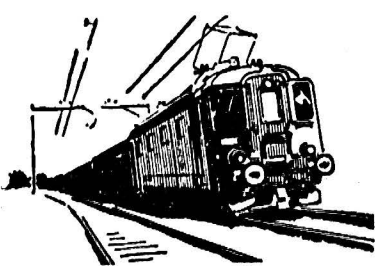
BERGER

HALDIMAND 1 ANGLE RIPONNE

Pour vos voyages
en

ITALIE

les C.F.F. vous offrent une
nouvelle relation
rapide



par le
Simplon

Aller	Genève	dép. 5.43
	Lausanne	dép. 6.31
	Montreux	dép. 6.54
	Brigue	dép. 8.38
	Milan	arr. 11.05
Retour	Milan	dép. 19.15
	Brigue	dép. 22.05
	Montreux	arr. 23.33
	Lausanne	arr. 23.56
	Genève	arr. 0.40

Vacances d'été

Je cherche pour mon fils (lycéen), du 10 juillet au 3 août, agréable pension dans bonne famille. Leçons de langue française et proximité du lac Léman, sont désirées.

Veuillez adresser offres à Mme Maria Wiedemar, Bohänzlist, 9, BERNE.

Qui dit TAPIS pense à LOUBET

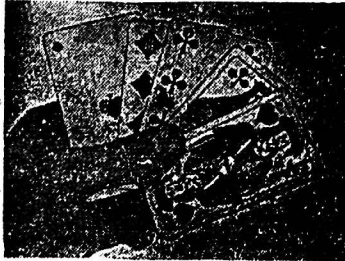
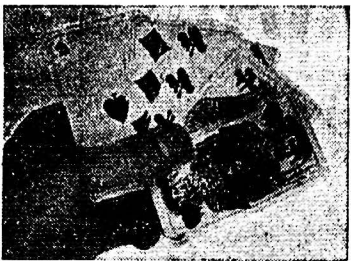
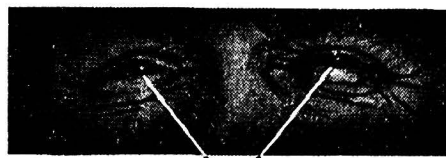
Et va tout droit : 3, rue Etraz

Le miracle des lunettes

WILY ROBERT

Hier... cas désespéré

Aujourd'hui... vue parfaite



Même maison
à
BIENNE

WILY ROBERT

OPTICIEN

diplômé de l'Ecole nationale d'optique « Victor Bérard »
20 ans d'expérience dans la correction de la vue

LAUSANNE
1, av. du Théâtre
(face au théâtre)
Tél. 2 93 05

BAISSE IMPORTANTE LE COKE DE LAUSANNE

est offert aux conditions suivantes par les SERVICES INDUSTRIELS, SERVICE DU GAZ et les MARCHANDS DE COMBUSTIBLES DE LAUSANNE ET ENVIRONS, à partir du 1^{er} mai 1950 :

Vente au détail :

	LIVRAISON FRANCO DOMICILE	
	de 50 à 2950 kg. de 3000 à 9950 kg.	
	par % kg. par % kg.	
Calibres 20/40, 40/60, 60/90 mm.	Fr. 14,10 Fr. 13,60	
Pour marchandise prise à l'usine à gaz :	réduction de Fr. 0,90 par % kg.	

Vente dès 10 tonnes :

	FRANCO DOMICILE	PRIS A L'USINE
	la tonne	la tonne
Calibres 20/40, 40/60, 60/90 mm.	Fr. 131.—	Fr. 124.—
PRIME D'ÉTÉ pour livraisons jusqu'au 31 août 1950 :	Fr. —.50 par % kg.	
ESCOMPTE POUR PAIEMENT COMPTANT :	jusqu'à 10 tonnes : 2 1/2 %	dès 10 tonnes : 1 %

Propriétaires

Gérants d'immeubles

Particuliers

Donnez la préférence au COKE DE LAUSANNE qui, par suite d'une forte baisse de ses prix (environ fr. 3.— par 100^e kg.), est particulièrement avantageux.

Grâce à un mélange judicieux des houilles, le COKE DE LAUSANNE est un produit de qualité, dont les caractéristiques égalent celles des meilleurs cokes importés.

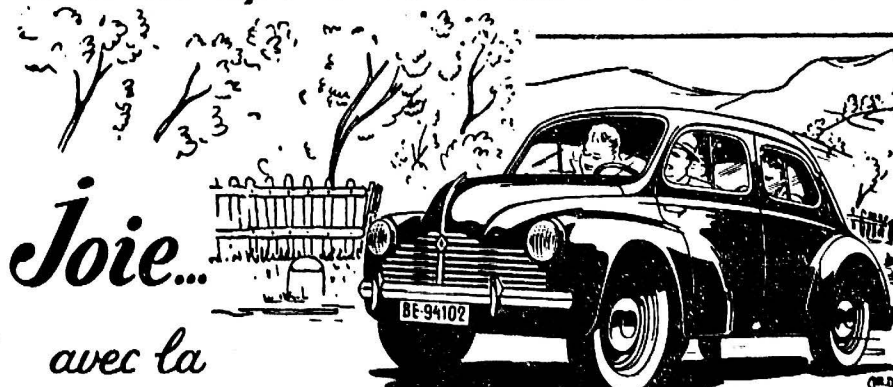
Sur demande, un chauffeur instructeur sera mis gratuitement à disposition pour donner toutes indications utiles sur la conduite de votre chaudière.

Le COKE DE LAUSANNE est en vente au SERVICE DU GAZ DE LA VILLE DE LAUSANNE et chez tous les MARCHANDS DE COMBUSTIBLES DE LAUSANNE ET ENVIRONS, aux mêmes prix et conditions.

PROFITEZ DE NOS PRIMES D'ÉTÉ

LE STIMULANT APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

Joie des départs... Joie des randonnées...



4 CV. RENAULT LA VOITURE DES TEMPS NOUVEAUX!

MODÈLE STANDARD : Fr. 4950.- MODÈLE LUXE : Fr. 5200.-
AUTOMOBILES RENAULT, 6, AVENUE DE SÉCHERON, GENÈVE - TÉL. 2 71 45

Antimites efficaces :

Trix-DDT, poudre et à vaporiser
Neco, Flit
Camphre, Chlorocamphre, Mitol
Sacs à vêtements Corax et Gurit PKT



Commerçant expérimenté

changeant de situation en suite de circonstances indépendantes de sa volonté, cherche situation comme chef de vente ou représentant dans bonne maison introduite. A l'habitude de diriger du personnel et possède excellente formation commerciale pratique. S'intéresserait éventuellement financièrement comme

ASSOCIÉ

Discrétion absolue. Seules maisons sérieuses sont priées de faire offres sous chiffre P 3282 N, à Publicitas, Neuchâtel.

VACANCES REPOS à la

**Kuranstalt
Mammern**

GRAND PARC AU BORD DU LAC

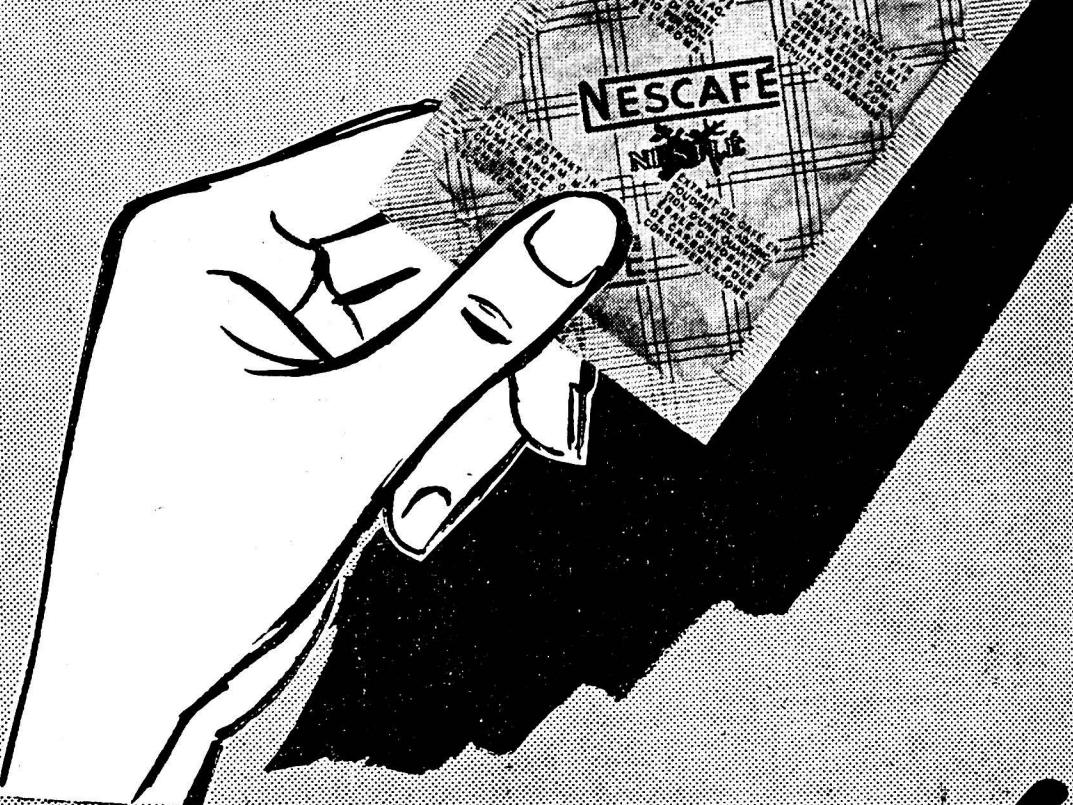
**Hotel Müller
Gersau**

Directeur Sigm. Schmid, GERSAU
Tél. (041) 6 08 12

Des vacances idéales au bord du lac
Maison soignée Pension de fr. 14.— à fr. 17.50

NOUVEAU!

pour une
tasse



NESCAFÉ

en sachets pratiques
pour le tourisme, les voyages, etc.

Après vous être rasé

**Aqua
Velva**

Appliquez-la...

Voici une façon admirable de terminer le rasage quotidien: Versez un peu d'Aqua Velva dans le creux de la main et appliquez-la sur l'épiderme en massant rapidement. Vous sentirez aussitôt cette fraîcheur délicieuse... propre, agréable, vivifiante... qui a rendu l'Aqua Velva si populaire dans le monde entier.



Respirez-la...

Tenez les mains devant votre visage et respirez profondément. Remarquez comme la première inhalation déjà vous rafraîchit les idées, dissipe les brumes de la nuit et vous donne la sensation optimiste d'avoir commencé une journée unique et merveilleuse.



L'AQUA VELVA est le couronnement du rasage matinal. Elle détend et rafraîchit la peau et lui donne en quelque sorte les premiers soins en cas de petites coupures et écorchures. Elle désinfecte. Elle fait du bien à votre peau, lui donne grâce à sa composition spéciale un aspect frais et juvénile.
Seule l'Aqua Velva contient en outre une substance aromatique apaisante et bien masculine, l'arôme «Réveille-toi», comme disent les Américains, qui mobilise votre énergie et stimule votre entraînement. Et c'est là ce qui a fait de l'Aqua Velva la lotion pour les soins du visage masculin la plus populaire du monde entier.



THE J.B. WILLIAMS CO. GLASTONBURY U.S.A.

En vente dans toutes les bonnes maisons

Agence générale pour la Suisse: EMILE GACHNANG, ZÜRICH



Courses INTERNATIONALES - Concours MORGES

Samedi 3 juin dès 14 h.
Dimanche 4 juin dès 9 h.
Dimanche 11 juin dès 14 h.

Samedi : Tribunes à Fr. 3.— et 5.—, Pelouses Fr. 1.—, Dimanches : places numérotées à Fr. 6.—, 7.—, 8.—, 10.—, 12.—, 15.—, Pelouses à Fr. 2.50

BILLETS : AGENCE NAVILLE, MORGES

Abonnez vos amis pour trois mois
et vous verrez qu'ils ne pourront plus se passer de votre journal

A LA CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

M. Nerfin expose le projet de réforme des finances fédérales

Il faut voter oui le 4 juin

- 1° parce que le projet fixe un plafond aux dépenses de la Confédération
- 2° parce qu'il apporte un allègement des charges fiscales
- 3° parce qu'il marque le retour à un sain fédéralisme

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a profité de son assemblée générale ordinaire qui avait lieu mardi matin pour organiser un débat sur la réforme des finances fédérales. L'importance du sujet, comme la proximité de la votation populaire le justifiait pleinement.

M. Guido Petitpierre, président, ouvrit la séance en faisant remarquer que l'année 1949 avait été caractérisée par l'adaptation nécessaire d'une période de haute conjoncture à une économie normale. Malgré le recul de l'activité, la situation est encore satisfaisante, grâce aux réserves qui ont été constituées dans les années grasses et l'exercice écoulé a vu se réaliser heureusement une certaine démobilitation du dirigisme.

Le secrétaire de la Chambre, M. Belet, donna ensuite lecture du rapport de gestion. Il retrace les nombreuses activités de la Chambre, signale les principales actions entreprises. Elle a joué un rôle prépondérant lors des enquêtes qui précèdent la négociation d'accords économiques; elle s'est occupée des difficultés d'exportations, du projet de loi fédérale sur l'agriculture, de la réforme des tarifs douaniers et d'une foule d'autres questions qu'il serait trop long de mentionner ici.

La réforme nécessaire

M. Nerfin, président du Conseil d'Etat, parviendra dans un exposé captivant, malgré l'aridité du sujet, à nous donner une idée claire de la réforme des finances. Il en parle avec une conviction communicative. Il a pu se rendre compte que beaucoup de commerçants lui sont encore opposés. Beaucoup d'entre eux ont également signé l'initiative pour la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ils l'ont fait en général à cause des tracasseries qu'il leur apportait, mais il y sera bientôt porté remède par l'incorporation de l'impôt au prix de la marchandise. Si l'on supprimait l'impôt, il faudrait bien trouver ailleurs les 330 millions qu'il apporte bon an mal an et cela amènerait inévitablement la réintroduction d'un impôt fédéral direct. Il faut que tous ceux qui doivent désirer la réforme se groupent car celle-ci aura déjà suffisamment d'adversaires de principe.

QUE DIT LA CONSTITUTION ?

Plus des trois quarts des recettes de la Confédération proviennent d'impôts directs et indirects. La question des finances fédérales est donc avant tout un problème fiscal. Il s'agit simplement de savoir de quelle manière on percevra les impôts. Mais d'un problème fiscal on a fait un problème politique où s'opposent fédéralistes et centralisateurs. Pour résoudre ce problème, il faut revenir à l'esprit de la constitution qui a justement trouvé entre ces deux tendances un équilibre marqué au coin de la sagesse. Quelle était la volonté du législateur ? L'article 42 de la constitution réserve à la Confédération les impôts indirects, aux cantons les impôts directs, mais il prévoit que dans des circonstances graves, la Confédération peut lever des contingents d'argent cantonaux.

LETTRE MORTE PENDANT CENT ANS

Il est résulté de ces dispositions un équilibre assez stable qui a fait que jusqu'en 1913, les recettes fiscales étaient assez également réparties entre la Confédération, les cantons et les communes à raison d'un tiers chacun. Maintenant l'équilibre est complètement rompu et en 1947 la Confédération touchait à elle seule le double des cantons et des communes réunis. Deux guerres, avec les énormes dépenses qu'elles ont entraînées, peuvent justifier en partie ce déplacement, mais fait curieux, on n'a jamais songé à recourir aux contingents prévus par la constitution, à part une seule fois en 1849. En 1913, lors de la première guerre mondiale, on les avait oubliés et à partir de 1933, les impôts fédéraux furent perçus sans qu'on consultât le peuple ni les cantons. Maintenant, par simple pudeur — c'est le mot de M. Nerfin — on veut revenir à la constitution.

LA REFORME

M. Nerfin raconte l'histoire et l'échec du premier projet de réforme qui était l'œuvre non pas même du Conseil fédéral mais de l'Administration fédérale des contributions. On sait comment ensuite on s'est efforcé de faire quelque chose sans l'impôt de la défense nationale.

Le budget fédéral

Pour que l'assainissement soit réel, déclare le président du Conseil d'Etat, il faut non seulement amortir la dette, mais il faut aussi assurer l'équilibre des comptes. Aussi a-t-on fait un total aussi exact que possible des dépenses nécessaires.

LES DÉPENSES

Les chiffres ont été arrêtés en tenant compte des nécessités, mais de façon à éviter toute prodigalité inconsidérée. Le service de la dette est porté au budget pour 308 millions. Il doit permettre de payer les intérêts et d'amortir 5 milliards en 60 ans. Il est important d'observer qu'une somme de 150 millions est inscrite au budget pour la lutte contre les crises et les dépenses extraordinaires. Si cette somme n'est pas employée, elle servira à l'accélération de l'amortissement, meilleur moyen de s'assurer contre les charges futures excessives. Pour l'administration civile, il est prévu 162 millions, chiffre qui implique

une compression des dépenses pour le personnel assez sensible mais réalisable. Pour la défense nationale, il est prévu 400 millions. D'aucuns prétendent que ce chiffre est insuffisant et devra être revu; l'avenir nous le dira. Restent les subventions, portées au budget pour 262 millions, dont 107 pour l'AVS. Sur ce point encore on peut différer d'avis. Certaines subventions seront nécessairement réduites, d'autres disparaîtront. Toutefois, celles pour la protection de l'agriculture ne seront pas touchées, vu leur importance capitale pour l'économie du pays. Le total des dépenses est ainsi fixé à 1282 millions.

LES RECETTES

Une estimation modérée des recettes de la Confédération permet de les évaluer au total à 1334 millions. Notons en passant que le Conseil fédéral lui-même, dans son message du 22 janvier 1948, admettait que 1350 millions suffisaient pour équilibrer son budget; or, ce montant impliquait l'impôt dit d'amortissement pour 180 millions. En évaluant le produit des douanes à 355 millions, droits sur la benzine compris, celui des impôts à 780 millions et celui des recettes diverses à 199 millions, on s'en tient à des montants inférieurs aux rendements réels de ces sources de revenus en 1948 et 1949. Le total de recettes prévu dans le budget-type de la Confédération comporte donc certaines réserves. Elles sont nécessaires pour donner une certaine souplesse au budget fédéral et faire face à des dépenses imprévues, mais elles ne permettent pas de dépenser sans compter. Il reste donc entre le montant des dépenses et celui des recettes un écart de 50 millions qui vient s'ajouter à la marge de sécurité de 150 millions déjà prévue.

Ce soir...
un Grapillon



Grapillon fait du bien

A la nouvelle maison du disque

« LE DISCOPHILE »

J.-P. d'ANDRAN

vous trouverez meubles, tourne-disques, amplificateurs et pick-up de haute fidélité

Ses services compétents vous conseilleront et vous assureront une parfaite audition

4, PLACE PÉPINET, LAUSANNE

Service à domicile — Téléphone 394 46

Résolution

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, réunie en assemblée générale le 16 mai 1950, à Lausanne,

ainsi que les représentants de l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et de métiers, de la Chambre vaudoise des métiers et de l'Association des industries vaudoises,

après avoir entendu un exposé de M. Paul Nerfin, président du gouvernement vaudois et chef du Département des finances, considérant :

que le régime financier soumis au vote populaire les 3 et 4 juin constitue une solution acceptable tenant compte à la fois des propositions du Conseil fédéral et des thèses fédéralistes,

qu'il sauvegarde l'essentiel des compétences financières des cantons et rejette l'impôt fédéral direct,

que ce projet soulage financièrement le canton de Vaud, qu'il assure les recettes indispensables à la Confédération,

qu'il tend à limiter les interventions excessives de celle-ci, qu'il vaut aux contribuables vaudois dans leur ensemble une diminution sensible de leurs impôts,

que l'aménagement de la nouvelle législation fiscale vaudoise, n'est pas en rapport direct avec le projet, mais devra faire l'objet d'une mesure spéciale, dans le cadre de la souveraineté cantonale,

donne à ce nouveau régime financier son entière adhésion, engage les industriels, les commerçants, les milieux économiques en général à déposer dans l'urne les 3 et 4 juin, un

OUI

Allègement des charges fiscales

Quelles répercussions le projet de réforme des finances fédérales entraînerait-il pour le canton de Vaud. La perte des diverses parts fédérales, ris- tournes (en particulier sur l'impôt de

défense nationale) se chiffrera par une somme d'environ 12 millions. Mais comme en étant très modeste on peut évaluer le rendement moyen de l'impôt de défense nationale, qui sera supprimé, à 15 millions de francs par an pour le canton de Vaud, il en résultera un dégrèvement sensible pour le contribuable. Le produit de l'impôt pour la défense nationale a même atteint des chiffres bien supérieurs en 1948 et en 1949.

Comment prélevera-t-on le contre-va- leur du contingent cantonal ? M. Nerfin exclut d'emblée la solution des centimes additionnels. On reprendra la masse imposable de l'IDN (impôt de défense nationale) et on fera payer à ces contribuables, mais à ceux-là seulement, un complément à l'impôt cantonal. Ceux qui jusqu'à présent ne payaient pas l'impôt ne le paieront pas davantage à l'avenir. Les autres bénéficieront d'un allègement.

Nous nous trouvons à un croisement, déclare en conclusion M. Nerfin. Il s'agit les 3 et 4 juin de savoir si nous voulons une politique vraiment démocratique, où le peuple est responsable, où il peut contrôler l'emploi des deniers publics, ou si nous préférons la politique de l'anonymat, de l'administration toute puissante.

LA QUESTION DE L'ICHA

Une discussion s'engage qui permet de revenir au problème de l'ICHA. M. Besse, de Leyns, estime que si cet impôt est impopulaire parmi les commerçants, c'est à cause de toutes les tracasseries qu'il leur apporte. M. Nerfin déclare alors qu'une loi est à l'étude qui vraisemblablement incorporera l'impôt au prix, ce qui facilitera beaucoup la perception. Il est faux d'affirmer comme le font les socialistes que l'impôt frappe surtout les « petits ». La plupart des denrées de première nécessité sont exonérées. On a calculé que pour une famille d'ouvrier l'incidence de l'impôt sur le budget était de 0,9 à 1,1 % et un nouvel allègement, qui entrera bientôt en vigueur, réduira encore d'un tiers ce chiffre.

M. Stadler prend encore la parole pour insister sur la nécessité qu'il y a de voter la réforme pour mettre un frein à la folie des dépenses de la Confédération. M. Belet, secrétaire de la Chambre, lit ensuite la résolution que l'on trouve ci-contre et qui est approuvée à l'unanimité par tous les assistants. Mj.

Au poste aérologique de Payerne

Les spécialistes de neuf pays collaborent pour améliorer les méthodes de radiosondage de l'atmosphère

De notre envoyé spécial

Au-dessus de Payerne, à main gauche de la route qui se dirige sur Lausanne, à distance respectueuse des conduites électriques perturbatrices d'ondes, entre des champs et des vergers, on découvre un petit bâtiment plat complété par un haut hangar cubique. Ces modestes constructions présentent un aspect incontestablement fédéral. Elles constituent rien de moins que le poste aérologique officiel, dépendant lui-même de la station centrale de météorologie de Zurich. D'un bout de l'année à l'autre, un tout petit état-major de techniciens choisis s'y voue aux sondages atmosphériques dont la météorologie, science au développement constant aussi bien dans ses formes théoriques que dans ses applications, ne saurait plus désormais se passer.

FAIRE BEAUCOUP AVEC PEU

Le poste, dont la création fut l'œuvre du professeur Jean Lugeon, au temps où il était sous-directeur de l'Institut central qu'il dirige aujourd'hui, est moins richement doté, en personnel et en moyens financiers, que certains établissements similaires étrangers. Cela ne l'empêche pas d'attein-

Invasion pacifique

Si la centrale de Zurich a implanté à cet endroit son indispensable succursale, c'est que le site présente un faisceau d'avantages géographiques et matériels bien difficiles, sinon impossibles à réunir ailleurs. Depuis qu'il fut ouvert à l'exploitation, en 1942, le poste a tenu les promesses faites par son promoteur. Non seulement il répond aux besoins de l'étude de la haute atmosphère telle qu'on la conçoit en Suisse, mais il s'est acquis une réputation internationale dont nous avons, ce printemps, la démonstration.

CAMP MILITAIRE OU TOUR DE BABEL ?

Si l'on visite Payerne en ce mois de mai, en effet, on constate qu'une pacifique invasion internationale vient d'y déferler. Dès l'Abbatiale, on relève la présence de voitures utilitaires aux plaques exotiques, entre lesquelles dominent les jeeps à l'enseigne américaine. Le pavillon aérologique, pour sa part, s'orne de drapeaux de neuf nations et ses alentours ont l'aspect d'un camp tout à la fois militaire, par les engins qui y sont groupés, débarras par l'aimable familiarité des rapports, et bigarré par les langues et les types nationaux représentés. Les Etats-Unis ont envoyé, avec la largesse qui les caractérise, une forte mission, dont les membres sont des fonctionnaires de leur météorologie nationale, des techniciens de leur aviation ou des ingénieurs de leur service de transmission. A côté d'eux, la Grande-Bretagne, la France, la Finlande, la Belgique, la Hollande, la Norvège, la Suède, sont toutes dignement représentées, sans parler de la Suisse qui fait office de maîtresse de maison.

Les étudiants juifs fêtent le deuxième anniversaire de l'Etat d'Israël

L'Union des étudiants juifs de Lausanne, avait convoqué ses membres et amis, dimanche 14 mai, au Foyer du Théâtre, afin de commémorer le deuxième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël. Le consul général d'Israël en Suisse, M. Samuel Tolkowski, avait bien voulu accepter de participer à cette manifestation, en présentant une conférence intitulée : « Israël et les Juifs de la diaspora ».

C'est devant une salle comble, décorée aux couleurs suisses et israéliennes, que l'ancien président de l'Union des étudiants juifs présenta l'orateur, saluant en lui le représentant d'un Etat qui, né dans les pires difficultés, a réussi à s'affirmer et à recueillir des centaines de milliers de réfugiés.

C'est en un français parfait que M. Tolkowski fit son exposé. Pourquoi, demanda-t-il, les Juifs du monde entier, sionistes ou non sionistes, fêtent-ils ce jour ? C'est parce qu'en ce jour, tous se sont sentis plus libres, et on compris qu'on commençait à les respecter.

Après avoir montré les progrès accomplis par Israël (en citant par exemple le développement de la marine marchande, dont en deux ans le tonnage a passé de 7000 à 100.000 tonnes), et après avoir montré les difficultés du jeune Etat (manque d'ingénieurs, de médecins, de spécialistes) l'orateur adressa un vibrant appel à la jeunesse, pour qu'elle contribue à l'essor d'Israël, en y allant travailler ne fût-ce que quelques années, pour faire bénéficier de son enthousiasme et de ses connaissances modernes.

L'orateur dressa ensuite un parallèle entre la Suisse et Israël, deux pays pauvres en richesses naturelles, n'ayant d'autres ressources que l'homme et son ingéniosité, mais où le culte du travail est plus poussé qu'ailleurs, et où le citoyen-soldat, sait et veut se défendre. Il conclut en exprimant la joie et l'émotion, que les raisons avancées par le gouvernement fédéral pour transformer son consulat en Israël en légation, avait suscité en lui, parce qu'elles étaient formulées par le gouvernement d'un peuple libre, en paix avec tous, souverain par le referendum, et qui porte le plus haut le drapeau de la neutralité.

Le conférencier fut chaleureusement applaudi et la manifestation se termina par une réception, organisée par la communauté israélienne.

R. W.

Lausanne. — On a transporté, mercredi matin, à l'Hôpital Nestlé, une jeune fille qui a été découverte aux bains publics de Vidy, dans un état égaré; il semble qu'elle ait absorbé une forte dose de somnifère.

La réorganisation du Nyon-Saint-Cergue et les communes intéressées

Répartition des prestations

(C.P.) — La Gazette a traité dans ses colonnes le plan de réorganisation financière et technique mis sur pied par la Compagnie du chemin de fer Nyon-St-Cergue-Moretz : elle sollicitait à cet effet un crédit total d'un million de francs, à savoir fr. 400.000.— de la Confédération, fr. 300.000.— du canton, et fr. 300.000.— des communes de la région intéressées. Ces trois subsides, bien entendus, sont conditionnés les uns aux autres.

Au cours d'une récente séance, les délégués des communes, la Municipalité nyonnaise et le représentant de la Compagnie ont examiné la répartition de fr. 300.000.— entre les sept communes de la région desservies par la ligne. On est arrivé, après discussion, à l'accord suivant qui doit être ratifié par les législatures communales : Nyon, fr. 85.000.— ; St-Cergue, fr. 61.000.— ;

Azier, fr. 46.000.— ; Genolier, fr. 42.000.— ; Givryns, fr. 31.000.— ; Trélex, fr. 30.000.— et Bassins, fr. 5000.—.

Trois communes ont déjà demandé l'avis de leur législatif : St-Cergue, Azier et Givryns, qui ont accepté leur participation à l'emprunt à une importante majorité.

A Nyon, au cours de la séance qu'il vient de tenir, le Conseil communal a examiné, après avoir admis la clause d'urgence, le rapport présenté par l'exécutif. Une discussion de plus de deux heures a eu lieu, et, d'un commun accord, les conseillers ont décidé de se prononcer au cours d'un second débat. Sans qu'il y ait à vrai dire d'opposition nette, une partie du conseil aimerait avoir quelques garanties et quelques précisions supplémentaires.

H.

Quand les polices civiles et militaires fraternisent

La fanfare de la police lausannoise donne une aubade à la gendarmerie d'armée

Depuis une année et demie, le Corps de police de Lausanne est doté d'une fanfare qui, sous les ordres du sergent-major Ankin, fait merveille. En effet, si l'on songe que près de 80 % des musiciens qui la composent étaient, il y a dix-huit mois, des profanes en la matière, il faut bien convenir que sous la direction experte et combien patiente du sergent-major Ankin, nos policiers tirent le meilleur parti de leurs cuivres. La preuve en a été donnée une fois de plus mercredi soir à l'auberge du Chalet-à-Gobet où, devant le colonel Muttrix, commandant de la gendarmerie, la fanfare de notre police a donné un concert pour les hommes de la G.A. qui terminèrent leur cours de répétition dans deux jours. Un public nombreux fit fête aux musiciens et les applaudissements ne leur furent pas ménagés.

Avant le concert, un dîner très bien apprécié par la troupe, réunissant officiers, sous-officiers et soldats de la G.A.,

les chefs au grand complet de la police lausannoise et la fanfare se déroula dans une très « chic » atmosphère.

Au dessert, le colonel Muttrix excusa M. le municipal Bridel, directeur de la police, retenu par d'autres obligations, et des paroles très aimables pour la presse; il tint également à remercier particulièrement le lieutenant Gustave Gillieron, promoteur de la fanfare, et le sergent-major Ankin, son dévoué directeur. Puis, il releva combien la police militaire et la police civile ont peu d'occasions de fraterniser; effectivement, ce fut mercredi soir la première fois dans les annales de la G.A. qu'un corps de police civile lui donnait une aubade.

Rappelons brièvement que la G.A. a été créée en 1939; durant la guerre, elle comptait un effectif de 1500 hommes, tombé à 900 actuellement. La G.A. a assumé pendant tout le conflit mondial de lourdes charges; elle a examiné en six ans plus de 1.170.000 cas. Le colonel Muttrix dirige la G.A. depuis 1943; à la fin de cette année, à son grand regret, il passera son commandement au major Stocker, chef de la police criminelle de Zurich, pour se consacrer plus exclusivement encore à la direction de notre police municipale, à laquelle il a su donner un excellent esprit d'unité et de camaraderie. La création de la Fanfare du corps de police, à côté de la Chorale et de la Société de la Jeunesse, est en effet, un témoignage vivant.

Rm. C.

UN FIDÈLE VENDEUR DE LA «GAZETTE» N'EST PLUS

(C.P.) — Qui ne se souvient de cet homme à la taille élancée et à la barbe rousse, qui offrait la Gazette sur la place Saint-François ? Après un culte célébré à l'église de Bellevaux, on a rendu les derniers honneurs à M. Louis Simon; il a vendu notre journal sur la rue pendant trente ans ! Une longue maladie a terrassé cet homme vaillant qui, pour élever ses 9 enfants, a pratiqué son dur métier par tous les temps et tard dans la nuit, ajoutant encore à la vente de la Gazette celle de la Feuille d'Avis.

Bernard Pidoux expose à la Salle Jean Muret

Ce peintre si laborieux présente cette année une bonne exposition dont le ton se soutient sans faiblesse. Il a beaucoup travaillé et a pris de l'autorité sans perdre sa fraîcheur; c'est surtout le cas dans ses paysages.

Dans les petites toiles plusieurs méritent d'être citées avec éloges pour les subtilités de leur atmosphère plus ou moins humide selon le temps et la délicatesse de leurs couleurs : « Après-midi d'août », lumineux et gris, une « Fin d'août », un « Juillet gris », une « Fin d'Orage », où le mélange qui assombrit le paysage s'exprime dans des nuances nuancées. Jusque-là, Bernard Pidoux s'en tenait exclusivement aux toiles de petit format. Il n'a pas craint cette année, de se servir parfois de ses études d'après nature pour les reprendre à l'atelier et mener à bien une toile plus poussée. Il a souvent fort bien réussi : c'est le cas pour « Après-midi de septembre » où l'artiste a peint une de ses meilleures toiles, un morceau solide, bien établi et peint avec grand soin sans pourtant laisser sentir l'effort. On doit signaler aussi pour sa réussite le « Verger au matin » en automne.

On se rappelle que le peintre avait déjà de beaux « Nus » à son actif. Cette fois nos préférences vont à « Nu de nus » délicatement traité et à un « Nu devant le lac » où la figure, vue de dos sur un fond bleu foncé, a de la pureté, de la force et de l'éclat.

Dans un genre nouveau pour lui, l'artiste témoigne d'heureux dons d'agencement et de couleur dans deux grandes toiles, des projets de décoration pour le hall d'une salle de spectacle. Tout cela laisse au visiteur une impression de continuité dans le progrès, bien faite pour attirer des sympathies qui ne manqueraient pas à Bernard Pidoux.

R. de C.

SOUTENANCE DE THESE A L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

M. Jean-Paul Bovay, ing. chimiste dipl. E.P.U.L., candidat au doctorat ès sciences techniques soutiendra sa thèse intitulée : « Alliages électrolytiques fer-nickel », vendredi 26 mai 1950, à 17 h., Beauregard, 28, av. de Cour, auditoire 102. La séance est publique.

AIX-LES-BAINS LE CASINO DU GRAND CERCLE

est ouvert tous les jours

BOULE ROULETTE BACCARA

Nouvelle direction

Chez
Léon Gruber
tous les soirs à
20 h. 30.
sauf lundi

LA BONBONNIERE

à Musique
avec l'auteur fantasiste
DALES
et sa partenaire
Glaudette CASTEL

L'étrange disparition de Kurt Muller

MEMBRE DU PARLEMENT DE BONN

De notre correspondant particulier en Allemagne

La disparition du vice-président du parti communiste allemand Kurt Muller reste encore une énigme. On sait que lors d'une réunion extraordinaire du parti communiste, la semaine dernière, son chef, Max Reimann, avait accusé son second d'avoir trahi le parti. D'autres déclarations de source communiste ont précisé que Muller aurait été au service d'une puissance étrangère.

UNE LETTRE SUSPECTE

L'affaire a intéressé immédiatement les milieux de Bonn au plus haut point. En effet, Muller était député à la Chambre fédérale et avait envoyé une lettre de démission qui paraît avoir été signée au moyen d'un timbre caoutchouc. Comme il avait disparu subitement de son appartement de Hanovre, on s'est immédiatement demandé s'il n'avait pas été enlevé en zone soviétique ou si sa lettre de démission ne lui avait pas été imposée par la contrainte. Or, une nouvelle publiée par la presse de la République démocratique orientale annonça peu après l'arrestation de Muller dans le secteur soviétique de Berlin.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Les éléments de l'affaire sont encore assez troubles et une enquête est en train de s'effectuer afin d'éclaircir dans quelles conditions Muller est parti vers Berlin. La commission parlementaire traitant les questions d'immunité s'occupe également de l'affaire cherchant à établir si au moment de son arrestation par le service de sécurité de la République orientale, moment qui n'a pas été précisé, Muller était encore membre du parlement de Bonn. Le cas a été évoqué brièvement en séance de cabinet, mardi.

PLUS QU'UN FAIT DIVERS

Le problème est d'importance car les autorités de Bonn ne peuvent considérer comme un fait divers la disparition d'un citoyen de l'Allemagne occidentale qui, jusqu'à ces tout derniers jours, était membre du Parlement fédéral.

LE CONSEIL DE L'ATLANTIQUE INSTITUTE UN COMITÉ PERMANENT DE COORDINATION

Douze ministres suppléants seront chargés d'accélérer l'exécution des plans de défense

Londres, 18 mai.

(A.F.P.) — Voici le texte de la résolution relative au fonctionnement du pacte de l'Atlantique, qui a été publiée à l'issue de la réunion du Conseil des « douze » :

MULTIPLIER LES CONTACTS

« Le Conseil de l'Atlantique-Nord, créé en application de l'article 9, ne s'est jusqu'à présent réuni que deux fois à l'échelon des ministres : en deux autres occasions les membres du Conseil ont donné délégation aux représentants diplomatiques de leurs gouvernements à Washington. Or, l'article 9 fait du Conseil l'organe principal du pacte de l'Atlantique : c'est donc un devoir impérieux pour le Conseil de se mettre en mesure de remplir complètement son rôle essentiel. Au centre des différents organismes du pacte, en adoptant les méthodes les plus efficaces pour se tenir constamment informé des questions qui relèvent de ses attributions, prendre les décisions voulues et veiller à leur exécution. Une année d'expérience permet de constater que les contacts ont été trop espacés pour assurer comme il convient sur le plan politique des échanges de vues sur les affaires d'intérêt commun dans le cadre du traité. »

TRADUIRE LES PLANS DANS LA RÉALITÉ

« Dans le domaine militaire, le concept stratégique du pacte a été adopté et un plan de défense a été établi : le bilan correspondant des forces nécessaires est en cours d'établissement. La prochaine étape consiste à traduire ces plans dans la réalité en prenant de nouvelles mesures en vue d'une défense commune efficace, d'une ré-

(A.F.P.) — La quatrième session du Conseil atlantique a été close officiellement à Lancaster House, jeudi 17 h. 15, par M. Acheson, secrétaire d'Etat américain, qui a relevé : « Nous avons fait un réel progrès. Les ministres des affaires étrangères ont atteint l'objectif commun grâce à d'inlassables efforts. » Il a insisté sur la ferme résolution des signataires du pacte à « défendre la liberté, base commune de nos persévérations contre tous genres possibles d'agressions, directes ou indirectes. »

MM. Schuman, Bevin et le comte Sforza ont également pris la parole au cours de cette cérémonie finale, à l'issue de laquelle ont été publiés les communiqués ci-contre.

partition des charges financières, de l'adaptation et du développement des forces nécessaires.

LES FUTURS OBJECTIFS DU CONSEIL

« En présence de cette situation, le Conseil devra notamment entreprendre les tâches suivantes :

a) Etudier l'interdépendance des différents programmes, préparés en vue de réaliser les plans de défense, de la zone couverte par le

pacte de l'Atlantique et assurer la coordination des travaux du comité de défense, du comité de défense économique et financier et de tous les autres organismes institués dans le cadre du Pacte atlantique.

b) Recommander aux gouvernements les mesures nécessaires pour assurer la mise en vigueur de ces plans coordonnés pour la défense de la zone couverte par le pacte de l'Atlantique.

c) Procéder à des échanges de vues sur les affaires politiques d'intérêt commun dans le cadre du traité.

d) Développer et coordonner l'information de l'opinion publique sur les objectifs du traité tout en laissant à chaque pays la responsabilité des programmes nationaux dans ce domaine.

e) Etudier les nouvelles mesures à prendre éventuellement en vertu de l'article 2 du pacte de

l'Atlantique, compte tenu des travaux existant dans ce domaine.

NOMINATION DE DOUZE SUPPLÉANTS

« Pour permettre au Conseil l'exercice efficace et continu de ses responsabilités, chaque gouvernement désignera un suppléant de son représentant à ce conseil. Chaque suppléant sera en mesure de donner à cette tâche tout le temps nécessaire pour s'assurer que les responsabilités du Conseil sont exercées avec efficacité. »

« Entre les réunions des ministres, les suppléants dûment habilités par leurs gouvernements respectifs seront responsables pour le compte et au nom du Conseil de l'exécution des directives et de la définition des questions à trancher par les gouvernements signataires. »

« Pour assister le Conseil dans l'exercice de ses fonctions, les suppléants agissant pour le compte des gouvernements choisiront l'un d'entre eux comme président permanent. »

UN COMITÉ PERMANENT

« Sur l'avis du président, les suppléants établiront un organe permanent approprié, composé de personnalités hautement qualifiées, désignées par les gouvernements signataires. Outre le soin de présider les réunions des suppléants, le président aura la charge d'assumer la direction de cet organisme et de ses travaux. »

LE TEMPS PRESSE...

« Les gouvernements signataires désigneront les suppléants dans les délais les plus rapides afin de permettre le choix d'un président et l'établissement de l'organisme et de progresser vers la solution des problèmes urgents qui se posent devant le Conseil. Assistés par le président et l'organisme à créer, les suppléants devront entrer en fonction dans un avenir très prochain de sorte que des résultats tangibles puissent être obtenus avant la prochaine réunion des ministres et l'examen des progrès accomplis auquel il sera procédé à cette occasion. Sans méconnaître l'importance d'aucun des points énumérés ci-dessus, la priorité dans les travaux de l'organisme devrait être accordée aux points a et b. Les suppléants établiront leur siège à Londres. »

Le communiqué final

SAUVER A TOUT PRIX LA LIBERTÉ MENACÉE

Londres, 19 mai.

(U.P.) — Voici le texte du communiqué final publié à l'issue de la conférence du Conseil atlantique :

« Au cours de cette quatrième session du Conseil atlantique tenue à Londres, les ministres des affaires étrangères des douze nations du Pacte de l'Atlantique-Nord ont examiné les principes sur lesquels est basé leur association et les objectifs qu'ils désirent atteindre. »

PAIX ET BIEN-ÊTRE

« Ils ont réaffirmé l'adhésion de leurs gouvernements aux principes qui inspirent la Charte des Nations unies et leur conviction que l'action commune fondée sur le traité de l'Atlantique est une partie intégrante de l'effort que toutes les nations libres déploient afin de garantir les conditions de la paix mondiale et du bien-être humain. Ils sont convaincus que la liberté qui est la base commune de leurs institutions, doit être défendue contre toute menace d'agression, ou de subversion, directe ou indirecte. »

« Liberté signifie indépendance des nations, respect des valeurs spirituelles et de la dignité de l'homme. Seule une société libre peut garantir à l'individu les bénéfices d'une amélioration économique et sociale. »

ÉTROITE COLLABORATION

« Ils sont résolus à garantir le progrès économique et la prospérité des peuples de leurs nations et à favoriser le développement économique et social d'autres peuples du monde libre au moyen d'une étroite collaboration entre eux-mêmes et entre eux et d'autres nations. Aux immenses ressources du monde libre et à son développement industriel et scientifique, les peuples de la communauté de l'Atlantique-Nord ajoutent la force spirituelle issue de la liberté. »

MESURES MILITAIRES NÉCESSAIRES

« Conscients de la force et de la volonté de paix de leurs pays, les ministres restent prêts à saisir toute occasion de parvenir à un règlement sincère et durable des problèmes internationaux. Mais aussi longtemps que quelques nations ne sont pas disposées à coopérer sur un pied d'égalité et de respect mutuel, ils sont d'avis que le maintien de la paix et la défense de la liberté exigent l'organisation d'une défense militaire adéquate. »

« Les nations du Conseil atlantique ont par conséquent résolu de créer d'un commun effort un système de défense commune. »

TOUTE LA SUISSE

Une plaisanterie qui finit mal

UNE AUTOMOTRICE VIENT S'ÉCRASER CONTRE UN MONUMENT

Mercredi vers 5 heures du matin, une automotrice de la ligne Berner-Worb, qui était stationnée à Muri, s'est mise soudain en mouvement, pour une cause encore inconnue, elle vint aboutir à l'Hotel de la Ville de Muri. Là, elle sortit des voies, passa sur le refuge, enfouit un mur, vint se briser contre le monument des télégraphes. L'automotrice a subi des dégâts considérables.

Une société d'étudiants, qui avait passé la soirée à Muri, près de Berne, s'était rendue, après la fermeture du café, vers la station de la ligne du tram, où se trouvait l'automotrice, sur une voie de garage. Dans leur enthousiasme, les étudiants ouvrirent la porte à glissières qui était fermée et essayèrent de mettre en marche le véhicule, le véhicule ne voulut pas bouger. Sans se rendre compte, probablement, des suites possibles de l'affaire, nos étudiants rentrèrent en ville à pied. Les auteurs de ce grave accident ont été repérés et interrogés.

Il convient d'ajouter encore qu'à part le mur de bordure, le monument lui-même n'a pas souffert.

MEZIERES. — Vendredi 12 mai, en présence de plusieurs personnalités, Mlle Becholey, de Bercher, a été installée au poste d'instituteur primaire de la localité.

UN ANNIVERSAIRE COUTUEUX

Le Conseil d'Etat de Bâle demande au Grand Conseil une subvention de 620.000 francs en faveur du jardin zoologique de Bâle, à l'occasion de son 75ème anniversaire.

La plus formidable alliance des temps modernes...

LES COMMENTAIRES DE NOTRE CORRESPONDANT DE LONDRES MICHEL CLERC

Le Pacte atlantique n'est plus un simple document diplomatique : mais la plus formidable alliance des temps modernes.

Douze ministres prenant la parole devant les représentants de l'opinion mondiale, n'ont cessé un instant d'être les porte-parole de leur gouvernement respectif pour devenir ceux d'une communauté unique : la communauté atlantique.

NUANCES NATIONALES

On notera sans doute que chacun, dans son discours de clôture, émettait une note nationale, exprimait une tendance. On notera que M. Bevin, négligeant de mentionner le Conseil de

l'Europe qui n'intéresse pas beaucoup l'Angleterre, mettait l'accent sur l'élargissement progressif d'une alliance occidentale qui, nouée dans la tête à tête de Dunkerque, s'est transformée en Pacte de Bruxelles pour s'épanouir enfin dans ce traité des douze auquel participent Etats-Unis et Canada. On notera que M. Schuman au contraire préférait insister sur une communauté européenne qui doit à ses yeux précéder « la communauté intercontinentale ». On notera que seul d'entre ses collègues, le ministre français a souligné l'importance du futur rôle de

l'Allemagne en occident, marquant ainsi devant ce Conseil de l'Atlantique dont l'Allemagne demeure absente, la volonté toute nouvelle de la France d'associer son ex-enennemi aux destinées européennes.

UN POINT COMMUN

On pourra relever de la même manière un sens belge chez M. van Zeeland, une résonance italienne chez M. Sforza, mais chez tous, visible, il faut retenir : un sens aigu de la situation présente et de sa gravité, une volonté de vigilance et d'acceptation des sacrifices nécessaires, y compris les sacrifices partiels de souveraineté nationale, aussi longtemps que, selon les termes du communiqué, certaines nations ne seront pas disposées à coopérer dans des conditions d'égalité et de respect mutuel. »

Le communiqué du Conseil atlantique que nous publions par ailleurs, décrit à grands traits la structure qui vient d'être mise sur pied et le nouveau mécanisme du pacte. Le Conseil de l'Atlantique reste l'organisme suprême, mais il est doublé et la résidence de l'innovation, d'un conseil de suppléants.

LE COMITÉ DE COORDINATION

Celui-ci siégeant à Londres, composé d'hommes politiques et de diplomates, permettra de maintenir en permanence entre les gouvernements une liaison sur le plan politique, n'étant jusqu'ici que périodique. Agissant comme le Conseil des ministres sur instruction des gouvernements, il surveillera l'exécution des programmes d'armement et d'équipement, passera les commandes nécessaires, tranchera les difficultés qui pourraient surgir, coordonnera en somme dans le cadre du plan stratégique commun toutes les activités des signataires de l'alliance. Rouage essentiel et muni des pouvoirs les plus vastes, le Conseil des suppléants disposera d'un conseil de techniciens, personnalité hautement qualifiées et spécialisées.

TROIS GRANDS PRINCIPES

Trois grands principes en somme vont désormais gouverner la politique du Conseil atlantique :

1. Chacun contribuera selon ses moyens à la défense de tous, quelle que soit sa position géographique particulière ou la menace qui pèse sur lui.

2. L'organisation de la défense militaire sera mise sur pied sans affecter ni compromettre les progrès économiques et sociaux des pays intéressés.

3. En cas d'agression éventuelle, tout a été prévu pour assurer dès le premier moment la défense dans leur intégralité de tous les territoires occidentaux.

REGARDS SUR LE MONDE

La conférence du Commonwealth

Ce mois est celui des conférences : à Londres, les « trois » avaient à peine cédé la place aux « douze », que des délégués des pays membres du British Commonwealth ont nations commencent leurs travaux aux antipodes : à Sydney.

Une première conférence du Commonwealth s'était tenue à Colombo (Ceylan) au début du mois de janvier dernier. Elle avait cherché — en vain — à fixer un choix commun entre les deux Chines.

Aujourd'hui il s'agit de nouveau du Sud-Est asiatique, et, comme à Londres, il s'agit de la menace communiste et des moyens d'y parer. 70 délégués représentant la Grande-Bretagne, l'Australie, le Canada, Ceylan, l'Inde, le Pakistan et la Nouvelle-Zélande se réunissent depuis lundi dernier sous la présidence de M. Spender, ministre australien des affaires étrangères. L'Union sud-africaine seule ne participe pas aux entretiens.

Les Etats-Unis viennent de s'engager en Indochine. Il semble que les délégués désirent battre le fer pendant qu'il est chaud et obtenir que Washington ouvre des crédits aux pays les plus menacés, tels que la Malaisie, la Birmanie, le Siam et l'Indonésie.

« Aide-toi, l'Amérique t'aidera », tel est le postulat qui sert de base aux discussions : avant d'appeler les Etats-Unis au secours, les délégués du Commonwealth entendent prouver leur volonté de faire eux-mêmes des sacrifices.

Sur ce point, il semble que tous soient d'accord. Où ils ne le sont pas, c'est sur le montant des subsides dont ils peuvent eux-mêmes assumer la charge et sur l'urgence de l'action : ce sont là les deux questions qui divisent Australiens et Anglais.

Les Australiens proposent que le Commonwealth vote immédiatement un crédit de 8 millions de livres pour financer une aide technique aux pays menacés. C'est seulement en agissant vite, disent-ils, que nous convaincrions les Etats-Unis de notre volonté de sacrifice.

A cette hâte, les Anglais répondent par la prudence. Ils savent fort bien qu'ils seraient les principaux bailleurs de fonds, ils ont peur que des sommes envoyées à la légère soient mal employées et ils ne veulent allouer de crédits que sur la base de plans de développement économique que les pays bénéficiaires seraient invités à présenter.

Que décidera la conférence ? De toute façon, rien ne pourra se faire sans l'accord de la Grande-Bretagne : même si les gouvernements favorables au plan australien faisaient preuve d'assez d'indépendance pour le faire triompher, leurs ressources insuffisantes ne permettraient pas une application bien efficace de ce projet.

Enfin, la vraie parade à la grave menace communiste viendra de Washington. Les membres de la conférence de Sydney ont ouvertement déclaré qu'il fallait une aide américaine au Sud-Est asiatique.

On peut s'attendre que les Etats-Unis soient bientôt l'objet d'une demande analogue à celle de la France. On souhaite qu'ils comprennent que l'heure n'est plus aux hésitations et qu'il est urgent de renouer l'économie asiatique.

Bourse New-York	17	18
Allied. Ch. & Dye	248	247
American Can.	119	119 1/2
American Radiat.	16 1/8	16 1/8
American Smelting	53 3/8	53 1/4
Amer. Tel. & Tel.	139 7/8	139 7/8
Amer. Tobac. Co.	70 1/8	69 3/8
Anacosta Copper	33	32 7/8
Atchafon Topeca	113 1/2	114
Baltimore & Ohio	11 1/2	11 3/8
Bethlehem Steel	36 3/4	36 3/4
Canadian Pacific	13 3/8	13 3/8
Chesapeake & Ohio	28 5/8	28 7/8
Chrysler Corp.	69 3/8	69
Consol. Edison	32 3/4	33 1/4
Douglas Aircraft	80 3/8	78 1/4
Dupont de Nem.	77 3/8 ex.	77 3/8
General Electric	50 1/4	50 1/4
General Motors	85 1/4	85 1/8
Goodyear T. Rub.	52 5/8	52
Intern. Nickel	28	27 7/8
Intern. Tel. & Tel.	134 1/4	134
Kennecott Copper	56 1/2	56 3/4
Montgomery Ward	58 3/8	57 7/8
New York Centr.	14 3/8	14 1/8
North American	20 1/2	20 1/2
Northern Pacific	21 3/4	21 3/4
Pennsylvania	17 1/8	16 3/4
Radio Corp.	19 7/8	20
Steel Corp.	33 1/2	33 3/4
Southern Pacific	54 3/4	54 1/2
Stand. Oil N. Jer.	74 1/8	74 3/4
Texas Corp.	68 3/8	68 1/4
Union Carbide	50 3/8	50 1/8
United Aircraft	31	30 1/2
United St. Steel	32 5/8	32 1/2
Westingh. Electr.	34 5/8	34 3/4

Tendance : irrégulière.

Indices Dow Jones :	17	18
Stock Sales	2020	1770
20 Chemins de fer	56 5/7	56 3/4
15 Services publics	43 3/8	44 1/4
30 Industries	220 6/8	220 3/4
Chicago Ble. mai	237 7/8	237 1/2
New York Cotton	53 5/8	53 1/2
Jun.	52 7/8	52 1/2

Lavey-les-Bains

Ses sources d'eau sulfureuse, radioactive, chaude, parmi les plus efficaces.

Dans un cadre reposant, les plus modernes installations de balnéothérapie.

EDITEUR :

Société de la GAZETTE de LAUSANNE

IMPRIMERIE :

IMPRIMERIE CENTRALE DE LAUSANNE

A Nantes s'est ouvert dans une certaine confusion LE CONGRES DU M.R.P.

LES DIFFICULTÉS INTÉRIEURES ET... LES AUTRES

De notre correspondant de Paris J.-P. Moulin

Le congrès M.R.P. a commencé jeudi matin à Nantes. Il durera quatre jours pleins et revêtira cette année une importance exceptionnelle du fait de la présence au pouvoir d'un gouvernement à « ossature » républicaine-populaire. Parti de gouvernement, le M.R.P. ne veut pas être pour cela le parti de l'opportunisme politique. En d'autres termes, il entend préserver malgré ses lourdes responsabilités sa doctrine et ses aspirations particulières. M. Maurice Schumann a insisté sur ce point dans son discours d'ouverture. « C'est le propre de tout parti démocratique de concilier les tendances, de tempérer certaines impatiences », a déclaré M. Schumann d'autre part.

LES TENDANCES

Les tendances ? Elles sont comme partout de droite ou de gauche. La gauche — c'est les républicains-populaires — se veut sociale et ouvrière, tandis que la droite entend ne pas se couper des classes moyennes qui composent l'essentiel des électeurs. Illustration du malaise qui règne au sein du parti : un membre du groupe a dû être expulsé récemment parce qu'il s'obstinait à voter avec l'extrême-gauche. Deux députés M.R.P. par solidarité ont alors donné leur démission, M. d'Aragon et l'abbé Pierre.

LA LOI ÉLECTORALE

Mais les difficultés intérieures ne font pas oublier les problèmes de gouvernement qui se posent au parti du président du Conseil. Mercredi, M. Georges Bidault a reçu la visite de deux représentants radicaux qui lui ont fait part du désir de leur parti de voir rapidement réglée la question de la loi électorale.

Il est désormais impossible aux radicaux-populaires d'étudier le débat.

CONSEIL DE L'EUROPE

Création d'un comité de conciliation

(U.P.) — Les ministres des affaires étrangères de Grande-Bretagne, de France, d'Italie et de Norvège se sont réunis jeudi après-midi, en leur qualité de représentants du comité des ministres, avec quatre représentants de l'Assemblée consultative du Conseil européen. Un compromis a été réalisé à cette occasion entre les propositions de M. Bevin et celles du comité pour les affaires générales du Conseil européen. Ce compromis prévoit la constitution d'un comité commun dans lequel siègeront cinq représentants des ministres et sept de l'Assemblée consultative, dont l'un sera le président de l'Assemblée. Le but de ce nouveau comité sera notamment de maintenir des bonnes relations entre les deux organismes du Conseil européen et de coordonner leurs activités au moyen de réunions périodiques appelées à examiner les différents problèmes.

L'ENQUÊTE SUR LE CRIME DE MARACON

(C.P.) — Mercredi soir, après avoir procédé à plusieurs interrogatoires privés, le président Denis Genoud, juge d'instruction fribourgeois, a assisté, à l'Hotel de Ville de Semsales, à une grande réunion communale, groupant environ 120 personnes. Dans une atmosphère aboullement conflante et détendue, les organisateurs des récentes manifestations et protestations y ont exposé les raisons de leur attitude et chacun s'y est exprimé librement sur le grave sujet qui préoccupe si fort la population et les autorités.

A la suite de cette assemblée, le bruit a couru jeudi qu'une arrestation serait imminente. Renseignements pris à bonne source, il semble que la nouvelle ne soit pas entièrement dépourvue de fondement. Mais il ne saurait encore être question d'une certitude. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'enquête est entrée dans une phase nouvelle, aussi bien en ce qui concerne les moyens d'investigation que l'esprit dans lequel elle est accueillie et secondée dans l'entourage des victimes.

LES ASSISES DES RADICAUX VALAISAINS

(C.P.) Les délégués du parti radical valaisain ont tenu d'importantes assises dimanche après-midi à Martigny. Après avoir entendu un exposé fort détaillé de M. Camille Crittin, conseiller national, l'Assemblée s'est prononcée à une forte majorité en faveur du projet de réforme des finances fédérales. Elle a adopté une résolution par laquelle elle recommande aux adhérents du parti de voter oui.

La Chambre de commerce du Valais a également recommandé à ses membres de voter oui.